

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 49 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 12 MARS 1975

DESJARDINS AUGMENTE LES OCTROIS

Des augmentations de 60 pour cent dans les octrois aux 20 Ateliers du Manitoba, et des précisions sur le concept de "normalisation" en ce qui concerne la construction de résidences pour déficients mentaux: telles étaient les nouvelles majeures qu'apportaient à l'assemblée annuelle de l'Atelier Rivière Rouge à Saint-Malo MM. Bert Friesen et Bill Feld, respectivement Chef du chapitre manitobain de l'Association canadienne pour les déficients mentaux, et Responsable des résidences de la province.

S'adressant à une quarantaine de personnes à la réunion du 3 mars dernier, Berth Friesen était heureux de dévoiler le résultat d'une rencontre la semaine dernière avec Laurent Desjardins: le ministre provincial de la santé a en effet annoncé des augmentations portant à $80.00 par mois (autrefois $50.00) le montant octroyé aux Ateliers pour chaque personne qui y vient travailler. Cette augmentation, rétro-active au 1er janvier 1975, coûtera au gouvernement $67,000.00 pour l'année fiscale 1974-75, et portera le total octroyé aux Ateliers à $420,000.00. Le total atteindra $764,000.00 en 1975-76.

Dans ces Ateliers qui emploient environ 800 personnes, les handicapés mentaux apprennent divers travaux, soit des travaux commerciaux sous-contractés de compagnies, ou encore des travaux de création artistique (arts & crafts). Un des buts de chaque Atelier est, grâce à l'épanouissement par l'interaction sociale, de placer un ou plusieurs travailleurs à un travail compétitif et rémunéré en conséquence et ainsi les aider à vivre tout à fait normalement, sans sur-protection sociale.

UNE RÉSIDENCE COMME LES AUTRES

Ce qui a retenu davantage l'intérêt des gens à l'Assemblée du lundi soir dernier fut la question de la construction d'une Résidence pour les gens qui viennent travailler à l'Atelier de St-Malo. Sur ce sujet, M. Bill Feld a dit qu'il faut en moyenne un an "pour la construction de la résidence, une fois le permis accordé". Il base cette affirmation sur les constructions récentes de telles maisons à Steinbach, Altona, Winkler et Morden.

Mais ce qui intéresse surtout M. Feld, c'est que l'on respecte la normalisation dans la conception et l'organisation de telles résidences. De dire M. Feld, "il y a trois domaines en particulier où l'on pèche fréquemment contre la normalisation: les étiquettes, la perception de l'édifice, et la surprotection sociale."

Pour illustrer chacun de ces points, M. Feld a projeté des diapositives d'Ateliers et Résidences de différents pays.

"Les étiquettes ou signes que l'on pose sur le devant d'un Atelier ou d'une résidence peuvent conter toute l'histoire de ce qu'il y a à l'intérieur", dit M. Feld; un "Jardin de l'optimisme", "Villa Esperanta", ou "Atelier nouvel essor" ne servent qu'à différencier, et les gens qui passeront devant l'édifice auront l'impression que pour les gens à l'intérieur, il n'y a pas de quoi être optimiste, avoir de l'espoir, ou prendre des initiatives." M. Feld estime aussi qu'une simple identification d'appartenance à l'ACDM (Association canadienne des déficients mentaux) est de trop sur le devant d'un Atelier, car elle ne fait que différencier des autres les gens qui viennent travailler à cet Atelier. Et l'Atelier St-Malo pouvait bien se sentir visé par cette dernière remarque...

"La conception architecturale d'une Résidence est aussi de grande importance pour la normalisation de la vie des hébergés", poursuit M. Feld, s'expliquant à l'aide de diapositives: il n'est pas normal qu'une résidence soit entourée d'un grand mur de briques; ou que la cour "où l'on se vante que les gens y vont chaque jour" soit en réalité un endroit cloisonné par les murs du complexe résidentiel. A l'intérieur de la résidence, il n'est pas normal par exemple d'avoir que des usten-

suite à la page 28

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

L'Institut pédagogique de Saint-Boniface entre dans sa troisième année d'existence. L'attitude générale des étudiants, la facilité relative de se trouver un emploi au terme des études prouvent déjà la nécessité d'une telle institution.

Pour les plus anciens, il s'agit de la réalisation d'un rêve longtemps caressé mais qui semblait se limiter à la nuit des temps plutôt que de s'ouvrir sur un jour ensoleillé. Voir surgir soudain un corps professoral, des étudiants, un édifice spacieux pourrait faire croire encore au prolongement d'un beau songe prophétique dont on attend toujours le dénouement. Pourtant, l'Institut est là vivant, dynamique. Il est là par nous et pour nous: fruit merveilleux de la ténacité, du courage, de la confiance; oeuvre d'un siècle où chacun a apporté sa pierre, où chacun y a mis un peu de son coeur.

En raison de son affiliation, l'Institut pédagogique peut offrir des programmes et accorder des diplômes au même titre que l'Université du Manitoba. Il s'agit là d'un privilège qui confère à l'étudiant les mêmes avantages qu'à tout autre sur le champ du travail.

On peut mentionner encore des conséquences secondaires, comme la possibilité de poursuivre ses études en français sur place plutôt qu'à l'étranger, la création de nouveaux emplois dans la province, la diminution de l'émigration dans une société francophone déjà trop peu nombreuse et où l'immigration des gens d'expression française est très réduite et peu encouragée.

Evidemment, tout n'est pas terminé. Il s'agit plutôt d'un début. Comme les structures et les programmes de nos universités anglophones sont de mentalité américaine, il nous faudra graduellement obtenir une plus grande autonomie pour rendre plus canadienne d'abord et plus française ensuite une institution qui se doit de répondre aux besoins des nôtres dans un pays qui possède ses propres traditions et ses propres valeurs.

Comme l'éducation et l'enseignement sont à la fois une science et un art, l'Institut pédagogique se doit d'assurer les connaissances académiques ainsi que l'art d'enseigner et de guider les jeunes en vue d'une formation intégrale. Faute d'une situation adéquate, les cours risquent cependant de se fixer dans le domaine de la théorie sans fournir suffisamment les outils de travail et l'attitude à adopter face à l'élève, à l'école et aux parents.

Pour corriger cette carence, l'Institut, tout comme l'Université, a institué ses périodes de stages où les futurs maîtres font l'apprentissage pratique sous la direction de professeurs d'expérience. Il faut ici rendre hommage aux commissions scolaires, aux directeurs d'écoles et à tous les professeurs pour avoir compris la situation et prêté leur concours avec une bienveillance que l'on ne saurait trop apprécier.

La période des stages devrait cependant se prolonger. Un stage d'un an à l'intérieur du cours conduisant au baccalauréat pourrait remplacer la période de quatre ou cinq semaines. Ce stage aurait lieu la troisième année sous la direction d'une école désignée; l'étudiant reprendrait ensuite ses cours pour une quatrième année tout en faisant l'évaluation de son enseignement, de ses méthodes, de son comportement et des problèmes scolaires. L'étudiant pourrait ainsi prendre charge d'une classe au même titre que tout autre professeur et être rémunéré selon une échelle de salaire établie à cet effet.

Par Benoit Paris

(Monsieur Benoit Paris est professeur au Collège universitaire de St-Boniface)

Gagnante de la tombola



Mlle O. Reimondeau reçoit un voyage pour deux à Rome de Dave Mowatt, de SunGlow Holidays, en présence de Arthur D'Eschambault, de l'Agence de Voyages D'Eschambault. On se souvient que ce tirage avait eu lieu dans les cadres du Festival du Voyageur.

Le colloque des E.F.M.

Sur le thème "Les E.F.M. à l'heure '75", les Educateurs franco-manitobains se sont penchés, les 6, 7 et 8 de ce mois, à Gimli, sur les problèmes qui les touchent et ont cherché des réponses à des questions fondamentales. Le rôle des E.F.M. dans la communauté, le besoin en formation professionnelle de ces éducateurs, la qualité des services qu'ils voudraient offrir, les conditions dans lesquelles ils travaillent, les frustrations de ces professionnels qui occupent quand même une place prépondérante au sein de la communauté franco-manitobaine, ont constitué les principaux sujets de réflexion de ces trois journées.

Le secrétaire exécutif de l'Association des Educateurs franco-manitobains, monsieur Alfred Laurencelle, a communiqué à LA LIBERTE ses impressions, ce qu'il a ressenti, comme il dit, à la suite du colloque:

"Les professeurs, dit monsieur Laurencelle, n'aiment pas travailler pour rien. Ils se sentent voués à une tâche très difficile. Ils ne lâcheront pas parce qu'ils ont du coeur et de la volonté. Ils sont, cependant, obligés d'accepter de travailler dans des conditions peu favorables, et ce qui choque encore plus, c'est que ces conditions de travail pourraient être améliorées s'il existait un peu plus de franchise, de solidarité, de collaboration chez certains qui se disent toujours en faveur de la promotion du français mais qui agissent peu.

L'éducation française est l'affaire de toute la communauté, non pas seulement celle des professeurs. On nous a invités à travailler à l'éducation française avec beaucoup trop de "peut-être", d'"impossibilité", de "possibilité", de "il faudrait", de "si on avait", etc."

Un atelier de deux jours est prévu pour très bientôt au cours duquel seront étudiés particulièrement les problèmes résultant des conditions de travail dans les écoles bilingues, en vue de discussions futures et de négociations sérieuses avec le Ministère de l'Education.

COLLABORATION SPÉCIALE

D'un versement de dix cents (.10c) en 1900 à un actif de cinq milliards ($5,000,000,000) en 1975, voilà l'étonnante histoire du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins. Une petite poignée de secrétaires en 1900, aujourd'hui trois millions cent mille membres, tous avec même droit de vote, voilà une réalisation qu'aucune autre entreprise financière ou capitaliste ne pourra jamais se féliciter d'avoir accomplie.

Les Caisses Populaires canadiennes-françaises dites Desjardins – du nom de leur fondateur, Alphonse Desjardins, – fêtent cette année le 75e anniversaire de fondation de leur mouvement. Le premier ministre du Canada a voulu relever l'importance de cet événement en lui réservant une proclamation officielle dont on trouvera le texte dans La Liberté de la semaine dernière (5 mars, à la page 5).

La lettre de M. Trudeau résume fort bien les intuitions et les principes de base qui ont inspiré Alphonse Desjardins dans la fondation, à Lévis, de la première caisse populaire de l'Amérique du Nord et dans l'élaboration de ce mouvement coopératif d'épargne et de crédit.

"L'oeuvre d'Alphonse Desjardins, affirme le premier ministre Trudeau, est sûrement une des contributions les plus originales et valables dont aient bénéficié le Canada français et, avec lui, le pays tout entier. Elle surgit des couches les plus profondes de notre expérience historique, de notre tempérament, de nos traditions."

Venant du chef du gouvernement canadien, cette déclaration réchauffera sans doute le coeur de plus d'un pionnier des Caisses Populaires, plus particulièrement ici au Manitoba français. Des hommes comme l'abbé Adélard Couture pourraient nous en dire long sur les énergies qu'il a fallu dépenser pour secouer, d'une part, l'inertie et l'individualisme jaloux de la population et, d'autre part, pour arracher des gouvernements de la province des lois favorables aux coopératives de crédit et d'épargne.

Après de longues années d'étude, de recherche et de réflexion, Alphonse Desjardins en était venu à formuler un style financier qui correspondait bien à la mentalité et au type social du Canadien français. Comprenant à fond "les besoins financiers de la masse du peuple, ces petites gens aux petits avoirs, aux petits moyens", Desjardins savait aussi que, pour eux, "le bien le plus précieux est peut-être une bonne réputation dans un cercle étroit de voisins et de connaissances".

Dans les milieux financiers ordinaires, la bonne réputation des personnes compte pour peu. Tout ce que l'on veut ce sont des cautions mobilières ou immobilières sûres.

En trouvant leur existence dans des collectivités restreintes et bien délimitées telles que la paroisse et le quartier, les Caisses Populaires ont pu tabler sur la bonne réputation et l'honnêteté des membres qui se connaissaient et se voisinaient. On n'a pas négligé pour autant des garanties à caractère strictement financier. D'ailleurs, on peut dire qu'une Caisse populaire ne progresse vraiment que si la collectivité (paroisse ou quartier), où elle a pris naissance, se connaît bien et donne priorité à l'entraide, à la confiance, au respect mutuel et à une honnêteté sans faille.

Et l'expérience démontre que, pour arriver à maintenir un tel climat, la collectivité qui fonde une Caisse doit demeurer assez restreinte, c'est-à-dire facilement identifiable à elle-même. En d'autres mots, il faut que les membres proviennent d'un milieu où les gens se connaissent, partagent les mêmes intérêts humains, et aussi la même langue et la même culture. Si, par surcroît, l'on partage les mêmes valeurs religieuses, cela ne devrait pas nuire du tout à accentuer l'esprit communautaire et coopératif inhérent à toute Caisse Populaire.

Malheureusement, ces conditions, nécessaires à l'identité unique d'une Caisse Populaire, n'ont pas été respectées partout au Manitoba. Et l'on sait ce qui est arrivé. Voulant mettre l'accent sur le chiffre d'affaires, certaines caisses ont laissé tomber leur identité linguistique et culturelle en acceptant comme membres des étrangers à la collectivité. Cela a entraîné la dislocation du groupe francophone qui avait appris, non sans difficulté, à s'identifier, à se connaître et à se faire confiance. Depuis, ces caisses sont devenues, à toutes fins utiles, des "Credit Unions".

Si on avait tenu compte de l'esprit d'Alphonse Desjardins, on se serait rappelé que la Caisse Populaire est une "association de personnes" plutôt qu'une accumulation d'argent. "Imposant la primauté de la personne sur le capital, rappelle à ce sujet le premier ministre Trudeau, Desjardins a humanisé tout un secteur de l'activité financière en logeant une large part des transactions bancaires dans une authentique intimité, dans un contexte de confiance et de respect."

Soit dit en passant qu'une telle conception de l'activité financière ne va pas de soi dans notre monde capitaliste et dur, où c'est le profit qui prime et non la personne humaine.

L'avenir des Caisses, comme entreprises fondées sur les personnes, dépend constamment du degré de sens coopératif à l'intérieur de chaque caisse locale et entre les caisses de la Fédération. Voilà pourquoi il est important de travailler à l'éducation des membres. Un gérant m'avouait récemment que l'éducation du sens coopératif restait encore en veilleuse. C'est une négligence qui ne peut être que malsaine. Il est vrai que les membres trouvent encore dans leur Caisse quelque chose de spécial. "Ils ne sont peut-être pas capables de l'exprimer en mots, me disait encore ce gérant, mais ils sentent que ce n'est pas la même chose qu'une banque ordinaire."

Tant mieux si ce sentiment est encore là, mais combien de temps durera-t-il sans éducation continue? Quel sens peuvent avoir les chiffres d'affaires imposants si, en même temps, s'étiole chez les membres ce climat de connaissance mutuelle, de confiance, de respect et d'honnêteté propre à une collectivité qui s'identifie à elle-même, qui se retrouve fréquemment, dans un souci réel de progrès matériel sans doute, mais basé cependant sur le sens du partage et de l'entraide?

Ici, comme ailleurs, à quoi sert de gagner l'univers (financier) si on y perd son âme, son identité, son sens de la fraternité? Souhaitons à nos Caisses Populaires de ne jamais s'éloigner de l'esprit et des principes de leur fondateur.

J.-P. A.

---

lettres

Carman, Manitoba
1er mars 1975

A NDLR, La Liberté
Saint-Boniface, Man.

Je crois devoir réfuter en partie, les remarques au sujet de ma lettre du 17 février dernier.

Sachez qu'à l'âge d'or, 82 ans, on peut parfois faire erreur: grammaire, syntaxe, mais il nous reste le pouvoir et même le devoir de faire de la saine critique, ce que j'ai fait dans tous mes écrits et vous auriez de la difficulté à excuser la rédaction à ce sujet.

C'est regrettable que ceux qui possèdent les qualifications voulues, et ils sont nombreux, ne vous aient pas écrit quant au manquement à la grammaire etc. dont votre journal se rend régulièrement coupable. Vous ne vivez pas votre mot d'ordre: "Assurer la qualité journalistique". Vous n'avez qu'à voir les noms de nos belles paroisses écrites en lettres minuscules – je suis tout étonné que ceux qui envoient nouvelles etc. ne vous aient pas au moins demandé d'écrire le nom de leur paroisse plus respectueusement. Voilà de la saine critique ou je ne sais pas où il y en a...

J'ose ajouter que les membres du personnel qui s'occupent de la rédaction etc. et qui sans doute possèdent les notions de la grammaire et de la syntaxe, ne mettent pas en pratique leur connaissance dans la rédaction de votre journal.

Voulez-vous un autre fait? Voici ce que dirait mon cousin, défunt Donatient Frémont, ancien directeur et rédacteur du temps que votre journal avait pour titre – La Liberté et le Patriote, "messieurs, accordez vos violons". Il croyait sincèrement à la qualité journalistique car il a souvent dit: "le bon parler, aussi bien que les écrits devraient ressembler à de la belle musique."

Sincèrement vôtre,

Henri Bruyère

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 – (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 0477.

Monsieur le Rédacteur,

C'est moi l'auteur de l'article des EFM qui a intéressé sans plaire à monsieur L.J.L. Je crois trop sincèrement à l'Education française pour ne pas demander pardon à celui ou à ceux que j'ai offensés par mon ignorance. Ce que nous avons à bâtir pour le bienfait de nos citoyens est trop beau pour que j'y participe en me servant des outils qu'on a voulu me prêter dans l'article de La Liberté du 5 mars 1975. Il y a en effet une erreur en ce qui concerne l'année où on nous accorda la loi 59 (1967 et non 1968). J'admets qu'en toute justice j'aurais dû insister sur le travail qui a été accompli entre les années 1971 à 1975. Soyez assurés que ce n'est pas de la mauvaise volonté. "Sans chair ni os" – vraiment vous m'enlevez presque tout le coeur de me défendre. Ces quelques mots ont prêté à tellement d'interprétations que je me sens incapable d'élaborer un plaidoyer qui tenterait de vous réassurer sur les bienfaits des programmes 50-50 et du travail accompli par 90% de nos enseignants. Je ne sais pas comment vous assurer, sans vous contredire, (je vous crois digne de respect) que je refuse de me voir attribuer les assertions gratuites que vous me dites avoir faites parce qu'il y a des choses que je n'ai pas dites et parce que j'ai voulu en insinuer une foule d'autres par les choses que j'ai dites. Je ne prétends pas construire en détruisant ou en semant la division. Enfin je ne me crois pas assez naïf pour croire que nous sommes naïfs. Je suis certain que votre souhait de bonne chance a été instrumental dans le succès du colloque des enseignants. Merci.

Alfred Laurencelle

Saint-Boniface, Manitoba
le 7 mars 1975

La Rédaction
La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Monsieur,

J'aimerais demander à tous les lecteurs de LA LIBERTE de poser un geste positif pour promouvoir le fait français au Manitoba. Il s'agit d'écrire une lettre au Secrétaire d'Etat, ministre responsable pour la Société Radio-Canada.

Il existe deux réseaux de radio de langue française à Radio-Canada, un AM et l'autre FM. Monsieur Laurent Duval, directeur des Relations Publiques pour la Société Radio-Canada, affirme que CKSB diffuse l'essentiel des deux services radiophoniques. Ceci explique la grande quantité d'émissions québécoises à l'antenne de CKSB.

Si nous avions un deuxième poste de radio à Saint-Boniface, affilié au réseau FM de Radio-Canada, CKSB serait libre de diffuser davantage une programmation locale. Peut-être verrait-on le retour du Ranch 1050, du Chapelet, de l'émission des Pères Blancs et de bien d'autres anciennes émissions?

C'est à chacun de vous qui lisez cette lettre d'exiger un deuxième poste de radio de langue française, affilié au réseau FM de Radio-Canada, pour Saint-Boniface, le siège régional pour

suite à la page 4

LA SITUATION MONDIALE ET LE CANADA

Les amateurs qui s'intéressent à la question économique internationale peuvent se procurer une série de textes exceptionnels, en obtenant le supplément annuel du New York Times intitulé: "les Recherches sur l'Economie Internationale", publié le dimanche 26 janvier 75.

Ce supplément comporte quelque 75 pages d'informations exceptionnelles et met à la disposition des personnes qui s'intéressent à l'Economie Internationale, une incroyable quantité d'information. Environ 26 pays ont répondu en fournissant une documentation particulière et le tout a été compilé avec une rare compétence; et l'on se rend compte en scrutant ces pages que la population mondiale devient de plus en plus inter-dépendante.

Parmi les pays qui ont répondu, l'on peut signaler l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République Dominicaine, l'Egypte, le Ghana, la Grèce, la Guyane, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, l'Irlande, l'Israël, l'Italie, la Jamaique, le Japon, la Korée, la Malaysie, le Mexique, la Nouvelle - Zélande, le Nicaragua, les Phillipines, l'Afrique Sud, Formose (Taïwan) et les Etats -Unis d'Amérique. Un prochain document comportera l'analyse de nombreux autres pays qui font partie des Nations Unies et aussi de quelques pays qui n'en sont encore membres.

Et l'on se rend compte de plus en plus, que dans chaque pays, les problèmes sont les mêmes et tous les gouvernements sont confrontés aux mêmes difficultés; il est extrêmement intéressant de voir que l'on en vient à des ententes globales, entre non seulement les Grandes Nations, mais aussi les petits pays.

On constate que la pauvreté, dans de nombreux pays, et aussi les problèmes économiques, comme la question de nourriture, reviennent toujours à l'avant-scène lorsqu'on discute des difficultés que chaque nation doit surmonter.

Comme jamais auparavant les pays deviennent intéressés à ces problèmes que l'on retrouve chez les voisins, même si ceux-ci habitent de l'autre côté du globe; des solutions mondiales n'ont pas encore toutes été mises en vigueur, mais on a réussi à localiser les difficultés. L'on voit des gestes encourageants qui se dessinent de part et d'autre.

Parmi les problèmes, il faut citer la question de nourriture qui deviendra dans les prochains vingt ans une question de vie ou de mort, pour toute la population du globe, tout comme ces difficultés surviennent présentement pour un nombre important de pays d'Afrique et d'Asie. Il y a des solutions mais elles sont extrêmement difficiles à mettre en pratique; il faudra littéralement déplacer des nations entières si l'on veut éviter des pertes de vie, de l'ordre de plusieurs millions, durant les prochains douze mois. Aux Indes, et dans d'autres pays tels que le Bengla-Desh, le Pakistan, et certains nouveaux pays d'Afrique lesquels ont obtenu leur indépendance, récemment, il faudra adopter des attitudes critiques. Ce n'est pas l'envoi d'un cargo avec 100,000 livres de blé qui sauvera de la famine une population d'environ 10,000,000 d'individus. Il faut agir et vite, sans quoi de nouveaux problèmes majeurs surviendront.

Un autre problème qui touche à l'économie, dans pratiquement tous les pays, est la question du pétrole évidemment; pour les pays arabes, que l'on retrouve au nord de l'Afrique, et au sud de la Méditerranée, le pétrole est une nouvelle source d'une incroyable richesse qui met le déséquilibre dans les ententes déterminées auparavant.

Devant l'importance que l'on donne à l'industrie, la question du pétrole est positivement essentielle, et si les restrictions sont imposées pour des pays tels que les Etats-Unis et le Japon, ainsi que l'Europe, par les pays arabes producteurs, l'on assiste déjà à un transfert de puissance et d'influence. Dans les pays occidentaux, on voit déjà une population qui devra se serrer la ceinture, mais qui doit trouver des solutions; dans d'autres pays comme le Japon, l'absence du pétrole ralentira à presque zéro la puissance industrielle de ce pays. Cette situation amènera des problèmes politiques sérieux d'autant que la proximité de la Chine Communiste peut difficilement être oubliée.

L'Europe, de son côté, malgré les avantages indéniables du Marché Commun, aura des problèmes majeurs si la question du pétrole demeure au premier plan; tant qu'une nouvelle guerre entre l'Israël et les pays arabes n'entre en opération, il sera possible toutefois, d'en arriver à des compromis. L'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale continuent d'être les proies de soulèvements internes, et l'on voit continuellement ce jeu de positions entre les divers groupes de colonels. Aux Etats-Unis, on resserrera la ceinture mais l'on passera au travers; cependant la majorité des pays trouvent encore le Canada comme un endroit modèle pour y vivre... malgré les difficultés qu'on y rencontre et qui sont minimes aux côtés de celles que l'on trouve quotidiennement dans certains autres pays.

brasse &cuir



par
HUBERT PANTEL

Le "Larousse des plantes qui guérissent" indique que le thym est un stimulant qui a la réputation d'exciter l'intelligence à la manière du thé; son infusion est recommandée après les repas, aux intellectuels sédentaires pour vaincre la somnolence due à la digestion et leur permettre de se remettre au travail...

Connaissez-vous les cris des animaux? Larousse nous indique encore qu'il faut dire que l'aigle trompette, l'alouette grisolle, le bélier blatère, la cigale craquette, la corneille craille, l'éléphant barète (c'est trompant), le geai cajole et le jars jargonne!

"Traitez un individu tel qu'il est, et il demeurera comme il est; mais traitez-le comme s'il était ce qu'il pouvait et devrait être, et il le deviendra" (Goethe). — Du 20 au 22 février dernier au Grant Motor Inn à Winnipeg avait lieu un atelier sur le "Precision Teaching" animé par Linda Tarrant, de l'Institut National de la déficience mentale (Toronto). Bien que le sujet principal de l'atelier fut la technique d'usage du "graphique standardisé du comportement", les 52 participants ont eu plusieurs occasions de se rendre compte comment il est facile d'étiqueter et sous-estimer des individus. Petit exemple: on nous demande d'estimer le nombre de lettres majuscules de l'alphabet que l'on croit pouvoir écrire en 60 secondes. Estimation et petit test terminés, la grande majorité des participants se sont rendu compte qu'ils avaient de loin surpassé leurs humbles estimés! Si ces 52 éducateurs connaissant leur métier se sous-estiment, combien alors devons-nous sous-estimer le potentiel des gens qui subissent l'étiquette "arriéré mental"?

Bob Gall, professeur à l'Université de Lethbridge, nous raconta une expérience révélatrice: ayant décrit à ses étudiants une personne handicapée mentale qu'il allait leur présenter, il leur demanda de noter tous les comportements de cette personne qui traduisaient sa déficience mentale. Sans en avertir ses élèves, Bob présenta un substitut à la personne décrite, soit sa soeur — fille très intelligente, graduée de l'Université. Bob avouait: "j'ai été étonné par le nombre de ses comportements que mes étudiants ont soulevé comme traduisant une déficience mentale! ".

Pour sa part Linda Tarrant, qui explique "l'enseignement précis" depuis quelques années, avoue qu'au début de sa vocation elle a dû résoudre une question fondamentale: de savoir si elle avait le droit de s'imposer et d'empêcher par exemple un enfant ou adulte handicapé de se cogner la tête contre un mur... La réponse peut nous paraître évidente, mais la nuance qu'il faut voir dans l'aveu de Linda, c'est son respect profond de la personne humaine et sa liberté. De dire cette dernière, "on n'a pas le droit de "faire" des choses aux personnes handicapées, d'entreprendre des modifications de leur comportement sans les en avertir; et il est davantage souhaitable qu'ils participent à leur propre programme de modification de comportement inacceptable."

Les dépenses de l'atelier de trois jours étaient assumées par le Département de la Santé, et Linda n'a pas manqué de souligner que depuis qu'elle anime des ateliers "enseignement précis", c'était la première fois qu'un gouvernement provincial en assumait les dépenses — au grand soulagement des participants évidemment.

* * * *

Nous ne sommes pas près d'oublier la visite et le message de Jean Vanier à Gimli en août 1973. L'Arche de Transcona (Roseau Court) est un fruit de cette retraite, et il est question que cette résidence pour handicapés mentaux se dédouble prochainement: on envisage l'achat d'une ferme près de Lorette afin d'y fonder une deuxième résidence manitobaine affiliée à la Fédération internationale des Arches. Ce ne sont pas de ces nouvelles qui réussiront à déloger les scandales, crises et engueulades politiques de la première page de nos quotidiens, mais c'est de ces nouvelles qu'il nous faut pour nous rappeler à la Vie, Vérité et Voie.

DIVISION SCOLAIRE NORWOOD

M. Frank Kennedy, du 126 avenue Monck, a été élu président de la Commission Scolaire Norwood. Plusieurs se souviendront que M. Frank Kennedy a déjà été président de cette Division durant les années 1959 à 1962.

Les commissaires se sont répartis les responsabilités de la façon suivante: M. Ron Parkinson, vice-président de la Commission Scolaire et président du comité "Management"; M. Jos. Stangl, président du comité "Finance"; Mme Laurette Ferland, présidente du comité "Building & Maintenance" et M. Tom Muir, membre des comités "Finance" et "Building & Maintenance".

Cette nouvelle Commission Scolaire se compose d'anciens et de nouveaux commissaires. Mme Ferland et M. Muir sont nouveaux à ce poste. Mme Ferland est bilingue et mère de deux enfants, inscrits à l'Ecole Précieux-Sang. M. Muir, homme d'affaires en herbe, est ancien élève de l'Institut Collégial Nelson McIntyre et aussi ancien président de son Conseil Etudiant.

Depuis quelque temps la Commission Scolaire s'est réunie avec le personnel enseignant et la direction des écoles de la Division pour se familiariser avec les problèmes et la préoccupation de chacune des écoles. Ils ont rencontré jusqu'à présent les écoles Archwood et King George. De plus, il y a eu rencontre entre le comité de liaison de l'Association des professeurs et la Commission Scolaire afin d'y discuter les diverses façons d'utiliser nos ressources actuelles au maximum.

La Commission Scolaire vient d'accepter une recommandation de M. Robert Town, coordinateur de l'Education Physique, de commencer un programme de natation aux niveaux 3, 4 et 5. Ce programme développera surtout des techniques de natation et de sécurité dans l'eau. Les enfants pourront y gagner des prix selon leur progrès. Il y aura un moniteur pour huit élèves. Les élèves de Précieux-Sang, King George et Archwood recevront 12 leçons de 30 minutes chacune (une par semaine) par un moniteur accrédité à la nouvelle piscine de la rue Archibald. Ces leçons se poursuivront durant le temps de classe. Les élèves seront transportés aux frais de la Division. Il n'en coûtera que $2.00 par parents pour ces douze leçons (17c la leçon). Les parents qui ne voudraient pas envoyer leurs enfants à ces cours devront en avertir le principal de l'Ecole.

Recherche linguistique

OTTAWA — Le Secrétaire d'Etat du Canada, l'honorable J. Hugh Faulkner, a autorisé, pour une troisième année consécutive, une subvention couvrant en partie les frais d'un projet de recherche en phonétique combinatoire et comparée du français et de l'anglais. C'est le Département de langues et de linguistique, de l'Université Laval, qui est responsable de cette recherche. Il bénéficiera donc cette année d'un octroi de $125,800.

Initiée en 1972, cette recherche linguistique a conduit à la constitution d'un important dossier sur l'audition et l'émission des sons du français et de l'anglais. Au cours de l'année 1975, les chercheurs poursuivront leur travail dans les secteurs suivants: dépouillement de la documentation phonétique, analyse de statistique linguistique et analyse articulatoire et accoustique de phonèmes en contact au moyen de méthodes instrumentales.

Le coût total de la troisième phase de cette recherche en phonétique combinatoire et comparée du français et de l'anglais se chiffre à $224,686. L'Université Laval et le Centre international de recherche en bilinguisme assumeront 40% des frais encourus au cours de l'année 1975.

C'est dans le cadre des activités de la Direction des programmes de langues, responsable du bilinguisme hors de la Fonction publique, que cette contribution du Secrétariat d'Etat a été rendue possible.

Renseignements:
Paul-François Sylvestre
Ottawa (613) 995-6316



LA VERITE

Tandis que, par la même parole, les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies. (Seconde Epître de Pierre, ch. 3, v. 7).

Tribune libre

ENCORE CKSB

Saint-Boniface, le 3 mars 1975

Tribune Libre
La Liberté

Je suis de cette catégorie de personnes arrivées récemment d'un milieu francophone qui ne se résignent pas encore à écouter la radio anglaise et à lire les journaux anglais pour obtenir des informations. Que voulez-vous, on se cramponne le plus longtemps possible à l'illusion dérisoire que St-Boniface est un milieu francophone, que dans ce beau grand pays, il n'y a pas qu'au Québec qu'on parle français, qu'on vit en français. Au Nouveau-Brunswick, au moins, les médias ont pris conscience des besoins de leur population. On s'organise un peu, on informe en français, on se divertit en français. Et ça sans doute parce qu'on s'est au moins rendu compte que la grande Radio-Canada était loin d'être la seule planche de salut; on s'est vite rendu compte aussi que la culture acadienne valait mieux que la "culture française", celle que Radio-Canada sème à tous vents au-dessus des champs de blé pendant que les Manitobains écoutent la radio anglaise.

Au Québec on est Québécois, au Nouveau-Brunswick on est Acadien. Au Québec on aime entendre parler du Québec par les Québécois, au Nouveau-Brunswick on aime entendre parler de l'Acadie par des Acadiens. J'imagine qu'en tant que Franco-Manitobains on aimerait bien entendre parler du Manitoba par des Franco-Manitobains. A défaut de quoi, on écoute parler du Manitoba par des Anglo-Manitobains.

Au Québec on a le choix: il y a d'autres postes francophones que Radio-Canada. Ici on a un seul poste, fondé par des Manitobains, qui diffuse 12 heures par jour des émissions du Québec.

Il a suffi qu'un animateur suggère (très vaguement et bien innocemment...) comme sujet de commentaires à une émission de ligne ouverte à CKSB, la programmation de CKSB pour que plusieurs personnes – qui autrement n'auraient rien dit – téléphonent pour demander une plus grande programmation locale. A en croire une dame qui parlait sur les ondes, M. Desaulniers, directeur de la station, déclarait à chaque personne qui lui téléphonait pour se plaindre de la programmation qu'elle était la seule à le faire!

J'imagine combien le pauvre animateur a dû être sermonné pour avoir, par maladresse (!), provoqué de telles tracasseries! Si les auditeurs se plaignent de la programmation, maintenant! Ou pire encore si les employés se plaignent... (Jean-Marc Cormier) Qu'est-ce que ces gens-là ont à faire dans "les affaires de Radio-Canada"?

Aujourd'hui l'animateur, plus prudent et moins innocent sans doute..., a suggéré qu'on parle de l'Auberge des Morts Subites, pièce qu'on annonce 7 ou 8 fois par jour depuis deux mois sur les ondes de CKSB. Faudrait avoir le coeur sec et l'âme infâme pour critiquer une pièce de théâtre canadien français quand il en passe une tous les 3 ou 4 mois! Du contenu de la pièce, point un mot. Mais tout le monde était bien content, on a même félicité M. Desaulniers pour ses talents de comédien (que je me garde bien de contester, comprenez-moi bien!)

Tout ce qui reste à espérer, c'est qu'un mois ou deux après la fin de la pièce, un mois ou deux avant le début de la prochaine, on reparlera de la programmation de CKSB et on demandera à M. Desaulniers de prouver ses talents de directeur de station de radio, à M. Rochon de prouver ses talents de représentant syndical (des nouvellistes de CKSB), à M. Gilles-Claude Thériault de prouver ses talents d'animateur.

J'espère qu'on ne continuera pas, par une sorte de snobisme démentiel, de lever le nez sur les goûts des auditeurs, en les empestant avec des émissions qui ne leur disent rien. On vous a promis des changements pour le 1er avril... Sans doute un gros poisson: la programmation estivale de Radio-Canada Montréal?

Si on n'est pas prêt à CKSB à faire des changements, j'espère qu'on aura le bon goût et les bonnes manières de déposer des roses et des chrysanthèmes en plastique sur la tombe de la culture franco-manitobaine. Toute cette cérémonie suivie d'une soirée dansante et d'un banquet de circonstance...

Salutations distinguées,

Jacqueline Chénard

suite de la page 2

l'ouest et le plus grand centre francophone au Canada, hors du Québec. Ecrivez donc à Hugh Faulkner sans tarder. Le monde est composé d'individus!

Sincèrement,

Robert Levacque

5 mars 1975

Monsieur Maurice Gauthier
Rédacteur
La Liberté
C.P. 96
St-Boniface, Manitoba

Monsieur le rédacteur:

J'aimerais attirer votre attention au fait que le gouvernement du Manitoba a annoncé qu'il ne donnera pas d'augmentation au support et au développement de meilleures bibliothèques dans la province.

A mon avis ce sera impossible de garder la langue et la culture franco-manitobaine s'il n'y a pas d'accès aux livres et aux autres formes d'information, surtout dans des régions rurales où il n'y a pas de librairies ni de bibliothèques publiques. C'est pourquoi j'implore maintenant tous les citoyens du Manitoba qui parlent français et qui ont intérêt à la situation d'écrire à leur membre pour protester contre la décision du gouvernement concernant les services de bibliothèques.

Cordialement à vous,

Don Lockhart
C.P. 26
Elie, Manitoba

Victoriaville, 5 mars 1975

Les Editions du Blé
C.P. 31
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4
Canada

Monsieur,

J'ai reçu, voilà quelques jours, votre enveloppe contenant les dernières parutions des Editions du Blé. En tant que critique littéraire au journal L'UNION, à la station radiophonique locale (CFDA) et au poste de télévision de Victoriaville, je me permets de vous demander de m'inscrire sur votre service de presse, afin que je sois tenu au courant de vos nouvelles parutions. Il va sans dire que vos livres feront l'objet de mes chroniques ainsi que de mes émissions radiophoniques et télévisées.

J'aimerais vous dire, en passant, que l'entrée des Editions du Blé sur le marché du livre québécois a été des plus appréciées.

Je tiens à vous offrir mes plus sincères remerciements pour ce geste de collaboration qui ne peut que favoriser la diffusion des livres des Editions du Blé.

Espérant la poursuite de cette collaboration, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Allard
journaliste et chroniqueur littéraire.

UN RAMASSIS DE VULGARITÉS

S'il y a un mot du dialecte canadien-français qui m'intrigue, en tant que linguiste, c'est bien "pantoute". On l'entend un peu partout, dans les conversations, et bien sûr dans certaines oeuvres nouvelles qui se piquent de la langue nouvelle. (Alors que ce n'est dans le fond qu'un ramassis de vulgarités et de langue cancéreuse.) Mais toutefois, certains vieux mots comme "pantoute" et "enfargé", sont intéressants. D'où viennent-ils? Comment ont-ils été formés? Sont-ils en disparition. Le mot "pantoute", signifie simplement pas du tout. Il commença par l'expression: pà en toute, puis devint p'en tout et enfin se figea en un seul mot: pantoute. C'est un exemple de contraction de deux éléments de langue. Prenons maintenant le verbe "enfarger". Il signifie en dialecte québécois S'EMPETRER, s'embarrasser. Mais ce n'est ni un barbarisme ni un anglicisme. Vieux mot français qui a la même signification, il se retrouve dans les dialectes de l'Anjou, du Maine et de la Saintonge. C'est donc un archaïsme.

Louis-Paul BÉGUIN

DES FILMS FAITS DANS L'OUEST: 1ÈRE ÉTAPE



Gilbert Cormier explique le fonctionnement de l'équipement VTR à une équipe.



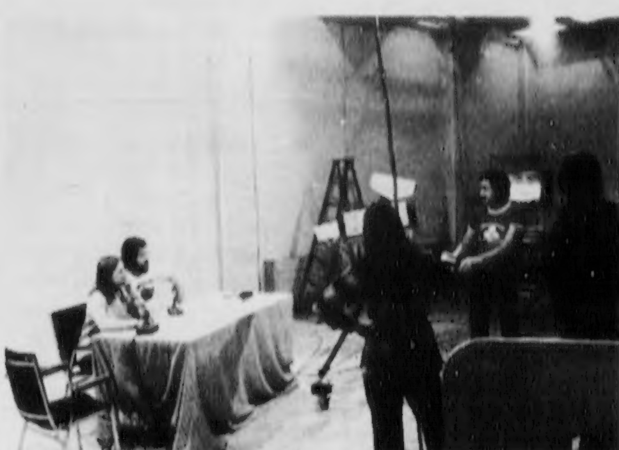
Atelier de la caméra Super 8. . . La caméra est l'extension de l'oeil...



René Piché (moniteur), Viviane Desrochers, René Beaudry, et l'atelier son synchro. . .



Raymond Gauthier, moniteur, explique en grand détail, le fonctionnement d'un filtre ainsi que son rapport avec les degrés Kelvin. . .



Dans le studio de télévision du CUSB, Gilbert Cormier, moniteur explique les préparatifs nécessaires à l'enregistrement d'une émission.



Michel-Claude Lavoie, moniteur, donne sa bénédiction à une des idées exprimées par un des étudiants. . .

Selon Marshall MacLuhan, le film remplacerait éventuellement la littérature comme moyen de communication par excellence. Il suffit de constater que nous connaissons l'histoire de la guerre du Vietnam surtout par les atrocités télévisées pour se rendre compte que notre civilisation devient de plus en plus une civilisation de l'image plutôt que de la parole.

Dans cette veine, et aussi pour répondre à certains besoins de la communauté franco-manitobaine, l'Office National du Film parraine une série d'ateliers en audio-visuel qui sont offerts une fin de semaine, une fois par mois durant 5 mois, dans les locaux du Collège de Saint-Boniface.

Offerts en coopération avec le Collège et la Fondation CKSB, ces ateliers visent à former des franco-manitobains compétents dans l'utilisation du film et du VTR. Il est clair dans l'esprit de Michel-Claude Lavoie, un moniteur aux ateliers, que "le Manitoba a grandement besoin de gens compétents en ces domaines si nous ne voulons pas demeurer marginaux. Nous voulons des gens pouvant exprimer notre milieu visuellement et pour ce faire, il faut créer une infrastructure de cinéastes dans l'Ouest".

Le Collège universitaire de Saint-Boniface voudrait, dans un avenir très rapproché, offrir des cours en communication. Parallèlement à ce groupe d'ateliers, un comité chargé de la mise sur pied de ces cours a été formé. Il pourra puiser dans ce programme d'ateliers et en tirer de l'information utile quant à l'établissement du curriculum pour ces cours éventuels. La situation présente veut que Radio-Canada importe en masse des Québécois pour remplir tous ces postes. Les cours en communication formeraient des gens locaux pouvant combler ces postes et de plus rendront ridicule toute excuse quant au manque de programmation locale de Radio-Canada.

Finalement, ce projet d'ateliers est en accord avec la politique de décentralisation et donc de régionalisation de la production de l'Office National du Film qui embauchait en septembre dernier Raymond Gauthier comme producteur délégué pour l'ouest. Ce dernier a reçu le mandat de rechercher des talents et, à travers un programme d'aide technique, tenter de promouvoir ces mêmes talents de sorte qu'il y ait de la production professionnelle dans l'ouest et sur l'Ouest dans cinq ans.

Les personnes suivant ces cours ont pour la plupart un background en radio, en télévision ou du moins en photographie. Les cours suivent les étapes d'une production. En plus de notions théoriques qu'ils doivent assimiler et compléter par des lectures, chaque groupe de 5 personnes doit réaliser un film et le présenter au mois de mai. En plus de servir de motivation, ce projet à réaliser donne l'occasion de mettre en pratique les notions apprises et de se rendre compte que faire un film c'est plus que de jouer avec une série de bebelles.

ANNIVERSAIRE DES MEMBRES DU FONDS DE SÉCURITÉ DE LA SFM

M. Donat Bilodeau, rue Dumoulin, St-Boniface	du 13 mars
M. Adrien Raimbault, Place Gaboury, St-Boniface	du 14 mars
M. Georges-Emile Lacroix, rue Dussault, St-Boniface ..	du 15 mars
Dr Roland Laflèche, rue Louis Jobin, Ste-Foy, Québec	du 15 mars
M. Marcel Marchildon, rue Langevin, St-Boniface	du 15 mars
M. Paul Boulet, rue Goulet, St-Boniface	du 16 mars
M. Doric Allard, rue Despins, St-Boniface	du 17 mars
M. Gérald Cormier, av. Sterling, St-Vital	du 18 mars
M. Joseph Gagné, ch. Ste-Anne, St-Vital	du 18 mars
M. Roland Couture, rue Aulneau, St-Boniface	du 19 mars
M. Joseph Pelletier, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface .	du 19 mars

"Entre nous"...



Bourses d'études

Des bourses d'études en administration des affaires seront accordées à des Canadiennes dans le cadre des activités de l'Année Internationale de la femme du gouvernement fédéral, a annoncé le 20 février l'honorable Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Aux dires de M. Gillespie, le Ministère tente depuis quelques années de promouvoir la participation des femmes à des postes professionnels et de direction dans les entreprises.

Ces bourses, au nombre de dix et payables sur une période de deux ans, seront accordées au moyen d'un concours national auquel pourront participer toutes les citoyennes canadiennes dont le niveau scolaire est suffisant. Ces bourses serviront à couvrir les frais de scolarité et les dépenses connexes à un cours de gestion dans une université canadienne. L'Association des universités et collèges du Canada sera chargée d'administrer ce programme.

C'est la première fois qu'un tel programme est créé exclusivement pour des Canadiennes. Cette initiative est une mesure importante pour encourager la participation des femmes dans l'industrie et au gouvernement.

Il prévoit également que cette initiative aide les femmes à obtenir des postes de haute direction et il espère que le monde des affaires suivra le pas, en mettant en oeuvre des programmes semblables.

NOUVEAUTES AU MUSEE

Lors du Festival du Voyageur, 4,500 étudiants, venant de tous les coins de la province et du Dakota Nord, eurent la chance de visiter le musée complètement rafraîchi d'une nouvelle parure due aux travaux exécutés durant cet hiver.

En entrant, les visiteurs ont pu contempler une galerie de peintures d'oiseaux aquatiques de M. Ronald Glowe de Winnipeg. Un autre objet de grand intérêt fut les barreaux du cachot de Louis Riel à la prison de Regina. Les centaines d'adultes qui ont aussi fait la tournée du musée ont été également émerveillés des beaux changements.

On rappelle que depuis le Festival, le musée a ses portes ouvertes au public tous les jours de la semaine (sauf le samedi), de 13 heures à 17 heures. Pour une visite du musée en groupe, appelez au 247-4500 pour un rendez-vous. Allez-y ça vaut la peine!

France Lemay

Programme des groupes minoritaires langues officielles

Ce programme a été mis sur pied dans le but de favoriser l'épanouissement culturel des minoritaires de langue française et de langue anglaise, et de créer un meilleur climat d'entente entre les membres des deux principaux groupes linguistiques du Canada.

Pour atteindre ces objectifs, on a établi huit champs d'activité :

* subventions de soutien aux associations provinciales;

* subventions aux projets d'animation sociale, pour encourager les collectivités à participer davantage à leur propre épanouissement culturel;

* subventions aux centres culturels, pour sauvegarder et enrichir le patrimoine culturel des groupes minoritaires de langue officielle;

* subventions pour diffusion/échanges culturels pour permettre aux membres de groupes artistiques de voyager dans tout le pays ou la province;
* relations entre anglophones et francophones – subventions à des groupes qui encouragent des projets destinés à améliorer les relations entre les communautés anglophones et francophones;

* participation internationale – subventions à des groupes minoritaires de langue officielle pour leur permettre d'envoyer des représentants à des réunions internationales d'études, des séminaires et des sessions de formation;

* activités de la jeunesse – subventions destinées à encourager les jeunes à participer à des programmes de minorités culturelles francophones ou anglophones;

* projets spéciaux et nationaux – subventions à des projets qui contribuent à l'abolition de l'isolement des groupes minoritaires.

Pour l'Année Internationale de la femme. . . Les programmes qui visent à impliquer les femmes de groupes minoritaires de langue officielle dans des activités de genres décrits ci-haut ou qui s'intéressent aux problèmes spéciaux des femmes au sein des groupes minoritaires de langue officielle se verront accorder la priorité.

Pour information à Winnipeg:

Secrétariat d'Etat
Pièce 201
303, rue Main
Winnipeg, Man.

Tél.: (204) 985-3601

Le miel, un goût sans pareil

Depuis les temps les plus anciens, l'homme raffole du miel. Préparé par les confiseurs de la nature, ce dernier est un aliment énergétique et facile à digérer, à cause des sucres simples qu'il contient.

Au Canada, le miel est presque toujours vendu au détail sous forme liquide ou cristallisée. Extrait des rayons et tamisé, le miel liquide se cristallise en quelques semaines. Parce qu'il est traité à la chaleur, il peut se conserver plusieurs mois à la température de la pièce dans un bocal fermé hermétiquement. Le miel liquide est très pratique dans la cuisson ou comme sauce sur crêpes et crème glacée. Le miel crémeux n'est autre que le miel liquide de cristallisé sous des conditions contrôlées; il possède une texture fine et uniforme qui le rend facile à étendre sur brioches et biscuits. Il faut le conserver au réfrigérateur.

Sont également disponibles dans plusieurs épiceries le miel en rayons et le miel en morceaux. Le miel pur scellé dans la cire que produisent les abeilles dans les ruches. Il est vendu dans des cadres de bois ou coupé en morceaux, puis emballé séparément. Le miel en morceaux, lui, est composé de morceaux de rayons et de miel liquide et vendu dans des contenants étiquetés "Miel en morceaux".

Les miels liquides et crémeux sont classés d'après leur qualité. Ils doivent être libres de matières étrangères et conformes aux normes établies pour l'humidité, l'uniformité de couleur, la transparence et la saveur. Dans les magasins de détails, l'on trouve généralement la catégorie Canada No. 1.

"ENTRE NOUS"...

Connaissez-vous le pouvoir de nos amies les plantes?

Dans cette série d'articles, je me propose de faire connaître à nos lectrices quelques recettes de médecine et aussi, par dérivation, de cuisine, dites de grand-mères.

Recettes oubliées, quelquefois volontairement car elles font un peu "vieux jeu". Et tout cela est si loin, croit-on, de nos médicaments et de notre médecine moderne. Je dis: croit-on, car si on se sert de pénicilline pour arrêter une infection, ce n'est aucunement différent de ce que nos pères faisaient en mangeant du fromage Roquefort ou du "bleu" qui contiennent en plus faible quantité ce même champignon ou moisissure avec lequel est fabriqué la pénicilline.

Je me souviens d'avoir dû manger, obligée par ma mère, le coeur d'un fromage moisi une fois que j'avais de l'impétigo. Toujours est-il que si mon estomac n'était pas satisfait le mal est parti très vite.

Je suis donc de l'étrange espèce de ces enfants qui admirent leurs parents. Pour moi, mes parents étaient des gens merveilleux, avec un grand bon sens, que je leur sais gré d'avoir essayé de me transmettre. Ils étaient simples, de cette simplicité qui fait partie de l'intelligence naturelle, d'une espèce de crédulité très proche de la nature, car toute leur expérience était basée sur l'observation des êtres et des plantes.

Dans ce temps-là, on tenait compte des vents, de la lune, du soleil, et que d'autres choses!...

Il faut bien reconnaître que souvent leurs prédictions étaient exactes.

Cet automne, j'ai parlé avec une vieille indienne qui m'a dit que cet hiver serait très doux, que la neige viendrait très tard et que la température ne descendrait pas très bas, cela parce que la peau des oignons de l'été passé était très fine – vrai, ou faux? Jusqu'à maintenant, elle a raison, puisque la neige nous est arrivée seulement à Noël et que nous avons eu un hiver relativement doux.

Mes parents étaient des paysans, ce dont je suis très fière. Ces gens-là vivent près de la nature et savent garder le sens des valeurs éternelles, l'équilibre et la certitude profonde qu'ils ont raison. Certitude basée sur l'expérience terrienne dont le père tenait sa connaissance de son père, etc.

Nous avons changé, évolué, dirons-nous.

Nous ne croyons plus à de telles fadaises.

Sans doute, avons-nous changé, mais la nature, elle a-t-elle changé tellement? Et ce qui était vrai il y a cinquante ou cent ans, n'a-t-il aucune valeur aujourd'hui?

Ces mots de Lavoisier: "Rien ne se perd, rien ne se crée" sont-ils aussi périmés?

La semaine prochaine, je vous parlerai des aromates en général et de un ou deux en particulier, serez-vous au rendez-vous?

Le Médecin des Pauvres

VOUS AVEZ LE DERNIER MOT

Un merci bien sincère à ceux qui ont répondu à notre appel au sujet de la faim en Inde.

Cette semaine, un généreux donateur qui préfère rester anonyme nous a envoyé un don de 50 dollars.

Cette somme pourra soulager bien des petits ventres affamés. Merci à cette personne pour son geste et sa modestie.

Merci également à cette autre dame qui m'a remis une enveloppe avec 20 dollars en me disant: "Accepte, fais-en ce que tu veux, je le donne au bon Dieu". Eh bien, ce vingt dollars, saura aussi soulager bien des gens quand on pense qu'un ouvrier ne gagne que 20 ou 25 cents par jour, même pas assez pour manger du riz à sa faim.

Merci chère madame et amie. Méditons ces jolis mots de Paul Fort:

Si toutes les filles du monde voulaient s'donner la main, tout autour de la mer elles pourraient faire une ronde.

Si tous les gars du monde voulaient bien être marins ils feraient avec leurs barques un joli pont sur l'onde.

Alors on pourrait faire une ronde autour du monde, si tous les gens du monde voulaient s'donner la main.

MÉTRISEZ-VOUS

Adieu tasses et pintes! Feriez-vous une sauce au fromage avec 250 millilitres de lait plutôt qu'une tasse? Si vous avez répondu par un "oui", alors vous avez raison car 250 MILLILITRES EST A PEU PRES L'EQUIVALENT D'UNE TASSE. Et que faire de l'eau salée pour faire cuire les carottes? A 200 millilitres d'eau bouillante (3/4 tasse) ajoutez 5 millilitres de sel (1 c. à thé) et les carottes cuiront jusqu'à tendreté comme à l'habitude. Un millilitre n'est qu'une autre unité de mesure, comme la tasse et l'once.

Mais comment mesurer une plus grande quantité de liquide telle une pinte de lait? Le nouveau terme employé sera le LITRE. Un LITRE représente 1000 millilitres et 1 LITRE EST UN PEU PLUS PETIT QU'UNE PINTE. Un gallon de crème glacée qui contient quatre pintes impériales comptera 5 litres.

La prochaine fois que vous ferez sauter 1/2 tasse d'oignon haché pour un ragoût, pensez-y en termes de 125 millilitres!

MOTS CACHES

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	P	N	O	A	P	S	N	O	I	T	I	S	O	P
2	R	U	O	T	N	O	R	E	H	C	A	L	E	R	O
3	A	R	I	O	O	S	I	C	A	D	O	D	O	T	S
4	S	G	T	I	T	E	O	U	M	U	E	L	N	I	T
5	S	E	A	T	E	R	S	E	A	U	O	O	O	E	E
6	E	S	N	U	S	E	T	N	S	N	I	A	M	S	R
7	M	S	G	R	R	T	G	O	G	R	E	V	A	I	S
8	B	E	I	E	R	E	U	A	N	R	U	O	T	M	I
9	L	R	S	E	S	H	T	R	S	E	T	M	O	C	O
10	E	T	S	M	A	I	E	D	E	S	S	O	P	R	L
11	R	E	A	I	O	V	A	O	C	O	U	D	E	A	A
12	S	D	T	N	E	M	M	U	R	U	C	E	E	N	M
13	T	E	E	R	N	I	O	T	O	R	R	S	R	E	E
14	R	A	I	E	S	G	I	E	U	D	E	T	I	R	E
15	A	E	R	E	E	R	S	R	S	S	I	E	N	N	E

Admettre
arts
assignation

Causer
comtes
crâner

Damner
détresse
douter

Ecrous

Gras
grevais

Lame
lois

louanges

Mains
modeste
mois

Notes

Omise
onomatopée
orties

Paon
poser
position
possède
poster
prolongation

purge

Rassembler
relâcheront
rêverie

Sienne
soirs
sortir
souhaiter
sourds
sucre
suède

Tire
toiture
tour
tourna

REPONSE: COMMERAGE

RECETTE DE LA SEMAINE

CROQUETTES DE JAMBON.

3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
1/2 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1/2 tasse de lait
2 tasses de jambon cuit, haché
3 échalotes, hachées
1 c. à table de cassonade
1 jaune d'oeuf, battu
1 tasse de miettes de pain
Farine
1 oeuf battu
1 c. à table d'eau
Chapelure

Faire fondre le beurre, incorporer la farine et les assaisonnements. Cuire sur feu moyen, en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange bouille. Verser le lait lentement et remuer jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et lisse. Retirer du feu. Ajouter les 5 ingrédients suivants. Bien mélanger. Réfrigérer. Façonner en cônes de la façon suivante: faire des boules, aplatir une extrémité et façonner l'autre en pointe. Saupoudrer les croquettes de farine, saucer dans un oeuf battu avec de l'eau et rouler dans la chapelure. Faire frire dans l'huile à 375 F. Egouter sur du papier absorbant.

Donne 6 portions.

Dans le cadre de

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la S. F. M.

VOICI LES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE DU SAMEDI 15 MARS AU C.C.F.M.

EXPOSITIONS D'ARTISTES MANITOBAINS
(Bernardin, Freynet, Bérard et autres)

KIOSQUES
1. La Bibliothèque de St-Boniface
2. Musicana
3. Librairie Landry
4. La Société Historique de St-Boniface
5. Les Editions du Blé
6. L'Office National du Film
7. Le Collège de St-Boniface
8. L'Association des Scouts du Canada, district Rivière Rouge
9. Les Guides Catholiques du Canada, diocèse de St-Boniface
10. La Liberté

DANSE CARRÉE à 1h30 à l'école Taché par les Gais Manitobains

FILM 1h15 à 2h45
3h00 – deuxième projection

GRATUIT



TOURNOI DE BALLON-VOLANT
à l'école Queen Elizabeth, rue Enfield de 9h00 a.m. à 5h00 p.m.
Trophée présenté lors du Rallye Jeunesse

SOIRÉE CABARET

SOIRÉE CABARET à 8h30 p.m. – avec
Gerry et Ziz et Amis
La Famille Laroche – Les Hypothéqués
Au Centre Communautaire, 202, rue Kenny
Billets: $1.50 (disponibles au CCFM)

LE 16 MARS à 10h30 a.m.
Messe organisée pour tous les participants, animée par le S.L.A.C. au Petit Séminaire, 615, Laflèche.

RÉSOLUTIONS

Qui seront présentées à
l'Assemblée Annuelle de la
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
du 16 mars 1975

1. (Présentée par La Seine)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE DES PRESSIONS AUPRES DU "RED RIVER COMMUNITY COLLEGE" POUR OBTENIR CES COURS EN FRANÇAIS.

2. (Présentée par La Seine)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. APPORTE DE L'AIDE ORGANISATIONNELLE AUX GENS DE LA REGION QUI VEULENT SE REGROUPER EN VUE DE SUPPORTER UN INDIVIDU QUI SERAIT PRET A OFFRIR CES SERVICES EN FRANCAIS.

3. (Présentée par: la Rouge, la Seine, la Grande Ville, la Montagne, Ste-Rose/Laurier, St-Lazare, South Junction/Vassar, St-Georges/Powerview, Lac-du-Bonnet et Dauphin)
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE LA S.F.M. CONTINUE À FAIRE PRESSION AUPRÈS DE RADIO CANADA C.K.S.B. ET T.V. POUR S'ASSURER QU'IL Y AIT PLUS DE PROGRAMMES DE PROVENANCE LOCALE ET QUE LES PROGRAMMES NATIONAUX SOIENT VRAIMENT NATIONAUX.

4. (Présentée par La Montagne)
QU'IL SOIT RESOLU QUE RADIO-CANADA SOIT FELICITE DE SES EFFORTS ET DE SON TRAVAIL EN CE QUI CONCERNE CETTE PROGRAMMATION.

5. (Présentée par La Seine)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. CONTINUE A NOUS AIDER AU NIVEAU ORGANISATIONNEL POUR LE CONCOURS DE MLLE MANITOBA FRANÇAIS.

6. (Présentée par la Rouge, St-Georges/Powerview et Dauphin)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE DES PRESSIONS AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE AFIN QU'ILS EMBAUCHENT DES ECONOMISTES MENAGERES BILINGUES POUR LES REGIONS OU L'ON TROUVE UNE CLIENTELE FRANCOPHONE.

7. (Présentée par la Rouge)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. CONTINUE A OFFRIR DES COURS DE LEADERSHIP DE BASE.

LA S.F.M. ORGANISE DES SESSIONS DE LEADERSHIP PLUS INTENSES ET PLUS APPROFONDIS POUR CEUX QUI ONT DEJA ETE INITIES AU LEADERSHIP.

8. (Présentée par la Rouge et South Junction/Vassar)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES AFIN QUE LE TOASTMASTER SOIT CONNU: QU'ENSUITE LA S.F.M. FOURNISSE L'AIDE NECESSAIRE A LA FORMATION DE CES CLUBS AUX MILIEUX QUI LE DEMANDENT.

9. (Présentée par la Rouge et La Montagne)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA CONSTITUTION SOIT AMENDEE AFIN QUE LE PRESIDENT SORTANT DE CHARGE SOIT MEMBRE (ex-officio) DE L'EXECUTIF POUR UN TERME D'UN AN.

10. (Présentée par La Montagne)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA CONSTITUTION SOIT AMENDEE POUR QUE LE PRESIDENT SOIT ELU POUR UN TERME D'UN AN, QUITTE A SE REPRESENTER POUR UN DEUXIEME TERME.

11. (Présentée par la Rouge)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FOURNISSE UN SERVICE D'AIDE ORGANISATIONNELLE ET DE COORDINATION AUX GROUPES QUI LE SOLLICITERONT, EN VUE D'ASSURER LE SUCCÈS DES CÉLÉBRATIONS.

12. (Présentée par la Rouge et la Grande Ville)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. OFFRE A CHAQUE MILIEU FRANCOPHONE, UNE FOIS L'AN, UNE SESSION D'INFORMATION SUR CES MEMES SERVICES.

13. (Présentée par la Rouge)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE DES PRESSIONS AUPRES DE QUI DE DROIT AFIN QUE NOUS PUISSIONS COMMUNIQUER AVEC LES STANDARDISTES DANS NOTRE LANGUE.

14. (Présentée par St-Norbert)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. SUIVE DE PRES LE DEVELOPPEMENT DE CE PROJET ET QU'ELLE S'ASSURE DE SA BONNE MISE EN MARCHE.

15. (Présentée par le Précieux-Sang)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. VOIE A CE QUE LES PREMATERNELLE FRANÇAISES REÇOIVENT DES SUBVENTIONS DU BUREAU DE L'EDUCATION FRANÇAISE

Si vous voulez vous présenter comme candidat aux postes suivants:

Président
1er Vice-Président
Conseiller

vous devez "soumettre votre nom, appuyé de dix (10) membres de la société, au secrétaire de l'exécutif au moins trois heures avant l'heure fixée pour le vote à l'ordre du jour du rallye" (article 16–C de la constitution).

A DATE

Liste des candidats soumise par le comité des candidatures:

Président: Dr Gérard Archambault
1er Vice-Président: Jean-Marie Taillefer
Conseillers: Gérald Dubé
Raymond Bérard
Camille Légaré

POUR DEFRAYER LES DEPENSES DE SALAIRES, TRANSPORT ET MATERIEL.

16. (Présentée par la Grande Ville)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. VOIE A CE QU'UNE TELLE FORMATION SOIT MISE SUR PIED.

17. (Présentée par La Montagne)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LE BONSPIEL PROVINCIAL DE LA FRANCOPHONIE, ORGANISE PAR LA S.F.M. AIT LIEU TOUS LES ANS DANS LA MONTAGNE, ET QU'UN COMITE SPECIAL SOIT FORME DANS CETTE REGION POUR S'EN OCCUPER, ESSAYANT D'ACCOMMODER LE PLUS D'EQUIPES POSSIBLE.

18. (Présentée par La Montagne, St-Georges/Powerview et la Rouge)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LE MEME SYSTEME D'UN COORDONNATEUR DE LA S.F.M. PAR REGION SOIT POURSUIVI, ET POUR L'ANIMATION CULTURELLE ET POUR LES ACTIVITES DE LA S.F.M.

19. (Présentée par La Montagne, la Rouge, La Seine, la Grande Ville, St-Lazare, Ste-Rose/Laurier, le Cheval Blanc, St-Georges/Powerview, South Junction/Vassar)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. EXERCE LES PRESSIONS NECESSAIRES AFIN QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ACCEPTE OFFICIELLEMENT LE B.E.F. COMME PERMANENT.

20. (Présentée par South Junction/Vassar)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. POURSUIVE SON PROGRAMME DE SERVICES D'INFORMATION ET D'AIDE ORGANISATIONNELLE SI BIEN COMMENCE.
EX.: LIBERTE GRATUITE – MINI FRANGLAIS – 100 NONS – JOURNEE CHANTANTE.

21. (Présentée par South Junction/Vassar, St-Lazare, Ste-Rose/Laurier, Dauphin et St-Georges/Powerview)
QU'IL SOIT RESOLU QUE, PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA S.F.M., UNE PRESSION PROVINCIALE SE POURSUIVE AUPRES DES PERSONNES IMPLIQUEES, AFIN QUE LES CENTRES DEFAVORISES SOIENT ENTENDUS.

22. (Présentée par le Précieux-Sang)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE DES DEMARCHES AUPRES DE LA FORCE DE POLICE DU GRAND WINNIPEG POUR QU'UN OFFICIER FRANCOPHONE PUISSE SERVIR D'OFFICIER CONSEILLER AUPRES DES ECOLES FRANÇAISES DE WINNIPEG.

23. (Présentée par Ste-Rose/Laurier)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR AIDER AUX VILLAGES DE LAURIER ET STE-ROSE-DU-LAC A ORGANISER ET PLANIFIER UN CLUB SOCIAL, AFIN QU'IL Y AIT UNE AUGMENTATION DE PARTICIPATION DANS CES DITS MILIEUX.

24. (Présentée par La Seine)
QU'IL SOIT RESOLU QUE, AU CAS OU LA REGION DE LA MONTAGNE VOUDRAIT ABANDONNER L'ORGANISATION DU BONSPIEL PROVINCIAL DE LA S.F.M., LA REGION DE LA SEINE (STE-ANNE) SOIT DESIGNEE POUR LE PRENDRE EN CHARGE.

25. (Présentée par St-Georges/Powerview, South Junction, Parc Windsor, St-Norbert, Ile-des-Chênes, St-Adolphe, Ste-Rose, St-Lazare, Fort Richmond, St. James, St-Vital, Norwood, Transcona et Dauphin)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. ADRESSE UNE DEMANDE AU SECRETARIAT D'ETAT AFIN QUE LES FONDS OCTROYES AU PROGRAMME MINI FRANGLAIS SOIENT AUGMENTES, PUISQUE LE MONTANT DEVOLU A CE PROGRAMME EST MAINTENANT INSUFFISANT.

26. (Présentée par le Parc Windsor)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. DEFRAIE LES DEPENSES DES MINI FRANCO FUN DU PARC WINDSOR, DANS LE BUT DE REPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS NECESSITES PAR LA COORDINATION ET LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT DANS UN MILIEU FRANCOPHONE.

27. (Présentée par St-Vital et le Parc Windsor)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. AIDE A METTRE SUR PIED UN CENTRE DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES POUR LES BESOINS DES ENFANTS D'AGE PRE-SCOLAIRES;
LA S.F.M. NOUS AIDE FINANCIEREMENT A POURSUIVRE NOS BUTS EN NOUS OCTROYANT UN MONTANT D'ARGENT POUR DÉFRAYER LE SALAIRE DE L'INSTITRICE ET L'ACHAT DU MATÉRIEL.

28. (Présentée par l'Association des Scouts du Canada, district Rivière Rouge)
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
1) LA S.F.M. DESIGNE UN COORDONNATEUR QUI TRAVAILLERAIT A PLEIN TEMPS POUR LES SCOUTS DU DISTRICT RIVIERE ROUGE AFIN DE REPONDRE AUX BESOINS URGENTS DE NOTRE MOUVEMENT DE JEUNES;
2) LA S.F.M. DEFRAIE LE SALAIRE D'UNE SECRETAIRE A TEMPS PARTIEL;
3) LA S.F.M. NOUS FOURNISSE DES SERVICES DE PUBLICITE ET DE TRADUCTION NECESSAIRES A L'EPANOUISSEMENT DE NOTRE MOUVEMENT.

29. (Présentée par les Guides Catholiques du Canada, diocèse de St-Boniface)
QU'IL SOIT RESOLU QUE
1) LA S.F.M. DESIGNE UN COORDONNATEUR QUI TRAVAILLE A PLEIN TEMPS POUR LES DEUX MOUVEMENTS – MI-TEMPS POUR LE GUIDISME, MI-TEMPS POUR LE SCOUTISME – ET SANS RESPONSABILITE D'UNE REGION;
2) LA S.F.M. NOUS DEFRAIE LE COUT DES SERVICES DE LA SECRETAIRE DIOCESAINE A TEMPS PARTIEL;
3) LA S.F.M. NOUS OFFRE DES SERVICES DE PUBLICITE.

30. (Présentée par M. Georges Forest)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. DEVELOPPE UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION ET DE PLACEMENT DE CETTE NOUVELLE POPULATION DANS NOS MILIEUX FRANCOPHONES.

31. (Présentée par Thompson)
QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE PRESSE DES PRESSIONS AUPRES DU BEF POUR QUE CE DERNIER SE RENDE A THOMPSON AFIN D'Y DONNER UNE SOIREE D'INFORMATION.

QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE DES DEMARCHES NECESSAIRES AFIN DE FAIRE PARVENIR DES FILMS FRANÇAIS AUX ECOLES DE THOMPSON.

QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. S'OCCUPE DE VOIR A CE QU'UNE GARDERIE FRANÇAISE AINSI QU'UN GROUPE DE MINI FRANCO FUN SOIT FORMES POUR REPONDRE AUX BESOINS DES FRANCOPHONES DE THOMPSON.

QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. NOMME UN COORDONNATEUR A PLEIN TEMPS POUR DESERVIR LES FRANCOPHONES DE LA REGION DU NORD, ET QUE CETTE PERSONNE SOIT INSTALLEE A THOMPSON MEME.

QU'IL SOIT RESOLU QUE LA S.F.M. FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES AFIN QU'UN SONDAGE SOIT ETABLI AUPRES DES ECOLES ELEMENTAIRES DE THOMPSON POUR DETERMINER LE NOMBRE D'ELEVES FRANCOPHONES QUI Y ETUDIENT, CECI DANS LE BUT DE FORMER DES CLASSES AUXQUELLES LE FRANÇAIS POURRA ETRE ENSEIGNE.

(Découpez et apportez à l'Assemblée Annuelle)



16 MARS

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Au C.C.F.M. 340, Boul. Provencher St-Boniface

RALLYE ADULTE

12h00 à 1h00
INSCRIPTION

1h00 à 3h30
DÉLIBÉRATIONS
* Adoption du procès-verbal du dernier rallye
* Rapport financier
* Orientation (Résolutions)

3h30 à 4h30
PRÉSENTATION JEUNESSE
par le conseil Jeunesse

4h30 à 5h30
ÉLECTIONS

5h30 à 12h00 p.m.
BAR

6h00 à 8h00
SOUPER ($2.50)
(service rapide avec 9 tables de service)

RESTAURANT du CCFM

SOIRÉE DE "GROS FUN"

à 8h30 p.m.
DIVISÉE EN 3 PARTIES (PASSEPORT) AVEC :

THÉÂTRE
La Chorale des Intrépides
La Chorale de St-Laurent
La Chorale des Jeunes de St-Malo

GYMNASE
LES GAIS MANITOBAINS

SALLE DU 100 NONS
LE 100 NONS

Présent aux délibérations : 50¢
Non Présent aux délibérations : $1.50

prix

RALLYE ADULTE

1er PRIX

$25.00 en argent
Fin de semaine pour 2 au "WINNIPEG INN" (chambre - stationnement et petit-déjeuner au lit)

pour 2 nuits: vendredi et samedi soir

VENDREDI
Souper pour 2, gracieuseté de la "VIEILLE GARE"

SAMEDI
Dîner pour 2, à la "LANTERNE ROUGE"

2e PRIX

(adulte & jeunesse)
série de livres
"JE VEUX SAVOIR"
présenté par
Stephen Paulhus

RALLYE JEUNESSE

1er PRIX

Appareil de radio STEREO AM—FM
avec "tape deck" 8 pistes (électrique ou sur batteries)

On peut se procurer ces produits
FLEETWOOD
chez
EMILE ELECTRONICS
Tél. : 883-2100
St-Adolphe

de
Worldbook Childcraft du Canada
207-228 av. Notre-Dame
Winnipeg, Manitoba
et la
S.F.M.
Tél. : 883-2100

RALLYE JEUNESSE

12h00 à 1h00
INSCRIPTION

1h00 à 3h30
DÉLIBERATIONS
* Présentation du conseil Jeunesse
* Orientation (Résolutions)
* Election du Conseil Exécutif Provincial

3h30 à 4h30
PRÉSENTATION
de l'orientation au rallye adulte

SOUPER ET SOIRÉE AVEC ADULTES

GARDERIE

Il y aura une garderie de 11h30 a.m. à 7h30 p.m.

avec — Jeux
— Sport
— Bricolage

A l'école
Provencher

GRATUITE

SFM La vous informe

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION ANNUELLE
de la Société Franco-Manitobaine
du 13 mars 1974 au CCFM

A apporter à l'Assemblée Annuelle
(ne sera pas distribué ni lu à l'assemblée)

1 - Présentation des officiels et visiteurs par M. Roger Collet.

2 - PRESIDENT D'ASSEMBLEE:
MOTION proposée par M. Alfred Monnin
appuyée par M. Rodolphe Comeault

- Que M. Renald Guay soit président d'assemblée et président d'élection.

ADOPTÉE.

3 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER RALLYE
MOTION proposée par M. Georges Forest
appuyée par M. Richard Roy

- Que le procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 12 décembre 1972 soit accepté tel que rédigé et distribué.

ADOPTÉE.

4 - RAPPORT FINANCIER présenté et
proposé par M. Richard Dorge
appuyé par M. Lagacé

5 - RAPPORT DU PRESIDENT, M. Roger Collet
Ce rapport est diffusé directement sur les ondes de CKSB.

6 - ORIENTATION (Voir les résolutions présentées ci-après)

Résolution no 1 – Région du CHEVAL BLANC
présentée par Norbert Langelier
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE CONTINUE ET INTENSIFIE SON TRAVAIL D'INFORMATION SUR L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS DANS LA RÉGION DU CHEVAL BLANC.

ADOPTÉE.

Résolution no 2 – présentée par M. l'abbé Gagné
amendée par Père J.-P. Aubry

QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE DES PRESSIONS SUR LES COMMISSAIRES DES DIFFERENTES DIVISIONS SCOLAIRES FRANÇAISES ET AUTRES TELLES QUE ST-VITAL, NORWOOD, STE-ROSE-DU-LAC, POWERVIEW, WINNIPEG AFIN QU'ILS EMBAUCHENT DES INSTITUTEURS DONT LA LANGUE PRINCIPALE EST LE FRANÇAIS.

ADOPTÉE.

Résolution no 3 – Région de LA MONTAGNE
présentée par M. Hubert Delaquis
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE POURSUIVE SON PROGRAMME DE SERVICE D'INFORMATION ET D'AIDE ORGANISATIONNELLE AUX DIVERS CONSEILS REGIONAUX.

ADOPTEE par l'assemblée.

Résolution no 4 – présentée par Sr Simone Parent
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
DES FONDS SOIENT MIS A LA DISPOSITION DU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN POUR L'ANIMATION CULTURELLE DANS 2 DOMAINES :

a) LE MAINTIEN DES COMITES CULTURELS ET LA CONTINUITE DES SERVICES D'ANIMATION CULTURELLE DU C.C.F.M., C'EST-A-DIRE INFORMATION ET FORMATION;
b) LE MAINTIEN DE L'AIDE FOURNIE PAR LES ORGANISATIONS SPECIALISEES, TELLES QUE: 100 NONS, GAIS MANITOBAINS, MELO-MANI, ETC.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 5 – présentée par Sr Simone Parent
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LES FONDS D'ANIMATION CULTURELLE CONTINUENT DE PASSER PAR L'ENTREMISE DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE ET QUE L'EXECUTION DU MANDAT CULTUREL SOIT CONFIE AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 6 – présentée par M. Lucien Collet
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE:
LES ASPECTS SUIVANTS SOIENT CONSIDERES COMME LE ROLE DE LA S.F.M. EN MATIERE D'EDUCATION :

a) INFORMATION - COMMENT L'OBTENIR ET DE QUELLE SOURCE
b) ENCOURAGER LES COMMISSAIRES D'ECOLE A PRENDRE CONNAISSANCE ET UTILISER LES RESSOURCES QUI SONT A LEUR DISPOSITION
c) INFORMATION AUPRES DE TOUT GROUPE CONCERNE: PROFESSEURS, DIRECTEURS D'ECOLE, ETUDIANTS, PARENTS
d) QUE LA S.F.M. PUISSE INDIQUER A CES DIVERS GROUPES LES OCTROIS DISPONIBLES POUR PLUSIEURS PROGRAMMES
e) ON SUGGÈRE QU'IL Y AIT DANS LA LIBERTÉ DES ÉVALUATIONS DES RÉSULTATS DE L'APPLICATION DE LA LOI 113.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 7 – présentée par Thérèse Vuignier
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LES PROGRAMMES FEMININS DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE SOIENT MAINTENUS ET DEVELOPPES
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE LES PRESSIONS NECESSAIRES AFIN QUE DES PERSONNES DE RESSOURCES FRANCOPHONES SOIENT MISES A LA DISPOSITION DES GROUPES FEMININS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 8 – Région de ST-GEORGES/POWERVIEW
présentée par M. Ludger Jubinville
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LES SERVICES CULTURELS OFFERTS DANS LES AUTRES REGIONS SOIENT MIS A LA DISPOSITION DE ST-GEORGES/POWERVIEW, ET CE DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 9 – présentée par M. Ludger Jubinville
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
L'ON DEMANDE L'AIDE DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE POUR L'ORGANISATION DE MINI FRANCO FUN A ST-GEORGES.

ADOPTÉE par l'assemblée.

EDUCATION
QUE LA S.F.M. SOIT RESPONSABLE D'INFORMER LES PARENTS DE TOUS LES ASPECTS DE LA LOI 113 ; QUE L'ON TENTE D'INTERESSER LES PARENTS A BENEFICIER DE CETTE LOI.

TELEVISION
ON DEMANDE DONC QUE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE EXERCE DES PRESSIONS AFIN D'AMELIORER LE SERVICE RADIO-TELEVISION.

SERVICES GENERAUX
QUE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE CONTINUE SON SERVICE D'INFORMATION ET D'AIDE ORGANISATIONNELLE DANS NOTRE REGION.

Résolution no 10 – Région de la RIVIERE ROUGE
présentée par M. Jean-Paul Audette
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
L'EXECUTIF PROVINCIAL DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES AFIN D'ASSURER L'OBTENTION D'UN COORDONNATEUR-ANIMATEUR POUR DESSERVIR LA REGION DE LA ROUGE DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE D'ABORD ET DES LOISIRS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 11 – présentée par M. Léo Leclair
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE PRESSION AUPRES DU GOUVERNEMENT FEDERAL AFIN QUE LES BUDGETS D'ANIMATION CULTURELLE SOIENT AUGMENTES CONSIDERABLEMENT.
LES SERVICES DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE SOIENT REGIONALISES DAVANTAGE EN DESIGNANT UN EMPLOYE RESPONSABLE POUR CHAQUE REGION DE LA PROVINCE.
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE TROUVE LES MOYENS DE VERIFIER SI LES FONDS FEDERAUX OCTROYES POUR L'EDUCATION FRANCAISE SONT BIEN UTILISES.

ADOPTÉE par l'assemblée
après avoir rayé la dernière partie de la résolution.

Résolution no 12 – présentée par Mme Simone Lavallée.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION, EMANANT DE TOUT GROUPE OU COMITE CULTUREL, AUPRES DES DIVERS NIVEAUX DE GOUVERNEMENT SOIT FAITE PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 13 – présentée par M. Jean-Maurice Lemoine
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
UN COORDONNATEUR-ANIMATEUR DE LA S.F.M. SOIT NOMME POUR S'OCCUPER DES DEMANDES OU PROGRAMMES AUTRES QUE CULTURELS DANS LA REGION DE LA ROUGE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 14 – présentée par M. Denis Beaudouin
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE POURSUIVE SON SERVICE D'INFORMATION SUR TOUS LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT. QU'ELLE FOURNISSE L'AIDE DEMANDEE POUR LA FORMULATION ET L'APPUI DE CES PROJETS AFIN DE LES MENER A BON TERME (EX.: PERSPECTIVES JEUNESSE, INITIATIVES LOCALES, P.E.P., NOUVEAUX HORIZONS, OCTROIS POUR MUSEES, ETC.).

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 15 – présentée par Mme Marie-Berthe Damphousse
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE APPUIE LES PRESSIONS DU COMITE DE PARENTS DE LETELLIER EXERCEES AUPRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET DU DEPARTEMENT D'EDUCATION ET QU'ELLE CONTACTE CE COMITE DANS LE PLUS BREF DELAI AFIN D'ENVISAGER TOUTES LES POSSIBILITES D'ACTION.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 16 – présentée par Mme Alice Hébert
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FOURNISSE UN SERVICE D'AIDE ORGANISATIONNELLE ET DE COORDINATION AUX GROUPES QUI LE SOLLICITERONT EN VUE D'ASSURER LE SUCCES DES CELEBRATIONS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 17 – Région de la RIVIERE SEINE
présentée par M. Maurice Noël
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
L'EXECUTIF PROVINCIAL DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES AFIN D'ASSURER QUE LA REGION DE LA SEINE AIT UN COORDONNATEUR-ANIMATEUR POUR DESSERVIR LA REGION DE LA SEINE DANS LE DOMAINE CULTUREL.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 18 – présentée par M. Maurice Noel
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE PRESSION AUPRES DU GOUVERNEMENT FEDERAL AFIN QU'IL Y AIT UNE AUGMENTATION CONSIDERABLE DANS LES BUDGETS D'ANIMATION CULTURELLE DE LADITE SOCIETE.
LES SERVICES DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE SOIENT REGIONALISES DAVANTAGE EN DESIGNANT POUR CHAQUE REGION DE LA PROVINCE UN ANIMATEUR-COORDONNATEUR QUI Y SERAIT RESPONSABLE DE VOIR A TOUTE DEMANDE OU TOUT PROGRAMME AUTRE QUE CULTUREL.

ADOPTÉE telle qu'amendée.

Résolution no 19 – présentée par M. David Fillion
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE DEMANDE (SOUS LE TITRE DES OCTROIS FÉDÉRAUX À LA PROVINCE POUR LE FRANÇAIS) UNE SUBVENTION SPÉCIALE POUR LES GROUPES MINI FRANCO FUN.

19 a)
IL EST RESOLU QUE:
NOUS ENDOSSIONS CES PREMIERS CHANGEMENTS EN ATTENDANT IMPATIEMMENT DES MESURES PLUS AVANCEES.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 20 – présentée par M. David Fillion
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA S.F.M. VOIE A L'ORGANISATION DE DIVERS CONCOURS ET PROGRAMMES VISANT A STIMULER L'INTERET AU FRANÇAIS DES ELEVES DES DIVERS NIVEAUX SCOLAIRES (CONCOURS BON PARLER FRANÇAIS, CONCOURS D'EPELLATION, RECITATION, CHANT, THEATRE, ATELIERS CULTURELS, ETC.)

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 21 – Région de SAINT-LAZARE
présentée par M. Denis Fouillard
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE TOUTES LES DEMARCHES NECESSAIRES AUPRES DE RADIO CANADA ET DU SECRETARIAT D'ETAT AFIN QUE LA REGION DE SAINT-LAZARE SOIT DESSERVIE PAR UN POSTE DE TELEVISION FRANÇAISE ET CE DANS LE PLUS BREF DELAI POSSIBLE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 22 – présentée par M. Denis Fouillard
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR TROUVER DES FONDS SPECIAUX POUR CE MOUVEMENT' (MINI-FRANCO-FUN).

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 23 – Région de STE-ROSE / LAURIER
présentée par M. Marcien Emond
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE POURSUIVE SON TRAVAIL D'INFORMATION SUR LE BILL 113 AFIN D'APPORTER DES CHANGEMENTS AU PROGRAMME SCOLAIRE ET CECI POUR SEPTEMBRE 1974.

ADOPTÉE par l'assemblée
avec les quelques changements.

Résolution no 24 – présentée par M. Marcien Emond
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE APPUIE NOTRE REGION DANS SES DEMARCHES ET QUE LA S.F.M. EN AVISE TOUTES LES PERSONNES IMPLIQUEES. (EX. M. PICARD, M. HUGH FAULKNER, ETC.).
LE PERSONNEL DE LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE CONTINUE A NOUS APPORTER DE L'AIDE ET DU SUPPORT DANS CE DOMAINE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 25 – Région : VILLE
présentée par M. Roger Dubois de Saint-Norbert.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE SE REGIONALISE DAVANTAGE EN DESIGNANT POUR LA VILLE UN ANIMATEUR-COORDONNATEUR RESPONSABLE DE VOIR A CE QU'IL Y AIT UN LIEN ET UNE DIFFUSION ENTRE LES DIFFERENTES REGIONS DE LA VILLE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 26 – présentée par M. Origène Fillion du Précieux-Sang.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA S.F.M. DESIGNE UN COORDONNATEUR VILLE POUR TRAVAILLER A DEPISTER LES GENS, A LEUR FAIRE CONNAITRE LEURS DROITS FACE A L'EDUCATION EN FRANÇAIS, A LES INFORMER SUR LES DIVISIONS OU LES COURS SONT OFFERTS EN FRANÇAIS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 27 – présentée par Mme Rachel Roy, Parc Windsor.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE DES DEMARCHES AUPRES DES GOUVERNEMENT FEDERAL ET PROVINCIAL POUR QU'IL Y AIT DES OCTROIS DESIGNES POUR AIDER A COMMENCER UNE GARDERIE FRANÇAISE, DANS LES REGIONS DE LA VILLE OU LE BESOIN EST EVIDENT.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 28 – présentée par Mme Jeannette Jamault, du Parc Windsor.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE PRESSION AUPRES DU GOUVERNEMENT FEDERAL AFIN QU'IL Y AIT UNE AUGMENTATION CONSIDERABLE DANS LES BUDGETS D'ANIMATION CULTURELLE.
CETTE ANIMATION SE FASSE DANS LES DIFFERENTES REGIONS DE LA VILLE AUPRES DES JEUNES.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 29 – présentée par M. Denis Beaudry.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE CONTINUE A SUBVENTIONNER LES SESSIONS DE LEADERSHIP POUR LES FRANCO-MANITOBAINS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 30 – présentée par M. Roger Dubois
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR S'ASSURER QUE LA LIBERTE CONTINUE A ETRE ENVOYEE GRATUITEMENT DANS TOUTES LES FAMILLES FRANÇAISES ET CELLES INTERESSEES A LA RECEVOIR.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 31 – présentée par M. Roger Dubois.
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE SE FASSE LE PORTE-PAROLE DES FRANCO-MANITOBAINS POUR APPUYER LA CORPORATION DU CCFM AFIN DE TENTER D'OBTENIR DES OCTROIS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 32 – Région de SOUTH JUNCTION
présentée par Sr Béatrice Belval
QU'IL SOIT RESOLU QUE:
LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE S'INGENIE A REJOINDRE CES CENTRES, COUTE QUE COUTE,

PAR DES MOYENS QUI LES SAUVERONT AVANT QU'IL NE SOIT, S'IL N'EST PAS DEJA, TROP TARD.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 33 – présentée par les Guides Catholiques du Canada par Mme Hermance Granger

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LES GUIDES FRANCOPHONES AIENT UNE ANIMATRICE POUR :

1) INFORMATION DANS LES CENTRES FRANÇAIS
2) RECRUTEMENT
3) FORMATION DES CHEFS

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 34 – par les SCOUTS - District Rivière Rouge présentée par M. Richard Cormier

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

POUR L'ANNEE 1974-1975, NOUS RENOUVELONS NOTRE DEMANDE AFIN DE CONTINUER NOTRE TRAVAIL D'EXPANSION DANS LES CENTRES FRANCOPHONES, TEL QUE COMMENCE A: RICHER, ST-ADOLPHE, ST-NORBERT, ST-JEAN-BAPTISTE, ST-PIERRE, ST-LEON, NOTRE-DAME-DE-LOURDES ET ST-CLAUDE, POUR N'EN NOMMER QUE QUELQUES-UNS.

VOICI NOS BESOINS:

I SALAIRE D'UNE PERSONNE PERMANENTE AU MOUVEMENT SCOUT.
SELON QUALIFICATIONS $8,000 à $10,000

II SALAIRE D'UNE SECRETAIRE A TEMPS PARTIEL
SELON QUALIFICATIONS $2,500 à $3,000
NOUS DEMANDONS EGALEMENT A LA S.F.M. LES FACILITES DE LEUR BUREAU, TELLES QUE PAPETERIE, MACHINES, TIMBRES, ETC.

III OCTROI POUR PAYER LES PERSONNES DE RESSOURCES QUI AIDENT A LA FORMATION DE CHEFS. EX.: EXPRESSION - MME JEANNINE TOUGAS LE 100 NONS, MELO-MANI, LE CERCLE MOLIERE, ETC.)

IV OCTROI POUR NOUS AIDER DANS NOTRE PUBLICITE (PAPETERIE, JOURNAUX, RADIO, T.V.)

V OCTROI POUR PAYER LE SALAIRE D'UN INSTRUCTEUR OU D'UNE INSTRUCTRICE POUR COURS D'INFORMATION - SALAIRE ENVIRON $50.00 PAR JOUR.
LES COURS DE FORMATION SONT DONNES SELON LES BESOINS, ORDINAIREMENT 2 FOIS PAR ANNEE. CHAQUE SESSION EST D'ENVIRON 60 HEURES OU 10 JOURS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 35 – présentée par Eddie Moquin

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA S.F.M. ORGANISE LE CONCOURS DE MADEMOISELLE MANITOBA FRANÇAIS A L'OCCASION DE LA FETE FRANCO-MANITOBAINE du 22-23 JUIN A LA BROQUERIE ET LA PUBLICITE QUE CELA COMPREND, AINSI QUE L'AIDE FINANCIERE ENCOURUE PAR CE PROJET.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 36 – présentée par M. Lucien Loiselle

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE APPUIE CETTE INITIATIVE ET SOIT PRETE A METTRE SES RESSOURCES ET SON INFLUENCE A LA DISPOSITION DES CITOYENS DU NORD DE ST-BONIFACE ET CE A LEUR DEMANDE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 37 – présentée par Mme Carmel Dubé

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE FASSE DES DEMARCHES POUR QU'IL Y AIT UNE PREMATERNELLE FRANÇAISE AU PARC WINDSOR, ET AIDE A TROUVER UNE FAÇON DE DEFRAYER LES DEPENSES DE SALAIRE, TRANSPORT, MATERIAUX.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 38 – présentée par le Comité de l'éducation de la S.F.M.
présentée par M. O. Fillion

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA S.F.M. REITERE SON APPUI AU GOUVERNEMENT DU MANITOBA ET AU SOUS-MINISTRE ASSOCIE DE L'EDUCATION, M. LIONEL ORLIKOW; et

QUE LA S.F.M. S'ASSURE DE L'APPLICATION RAPIDE ET EFFICACE DE CES RECOMMANDATIONS.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 39 – présentée par Mme Marguerite Knott

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE RENOUVELLE SES DEMANDES AUPRES DU GOUVERNEMENT FEDERAL POUR QU'IL CONTINUE SON SUPPORT FINANCIER POUR UNE AUTRE ANNEE;

QUE CETTE AIDE SOIT ACCRUE AFIN DE PERMETTRE L'EXPANSION DE CE PROGRAMME. (Programme Mini-Franglais)

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 40 – présentée par Mme Giguère

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA S.F.M. FASSE A CE QU'IL Y AIT A SAINT-BONIFACE (CENTRE OU NORD) UN TERRAIN DE JEUX ORGANISES POUR LES ENFANTS FRANCOPHONES DE 6 à 12 ANS DURANT LES VACANCES D'ETE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 41 – Vote de remerciements par le District de Ste-Rose-du-Lac, M. Emond.

AU NOM DU DISTRICT DE STE-ROSE, JE FAIS UN VOTE DE REMERCIEMENTS AU PRESIDENT, M. ROGER COLLET POUR LE DEVOUEMENT QU'IL A DONNE DURANT LES DEUX ANNEES;

ET EN PLUS, A TOUS LES DIRECTEURS ET AUSSI AUX PERSONNES QUI SE SONT DEVOUEES POUR NOUS DONNER DES SERVICES FRANCOPHONES DANS LE DISTRICT DE STE-ROSE. REMERCIEMENTS EGALEMENT A TOUT L'EXECUTIF.

ADOPTÉE par l'assemblée.

MONSIEUR MARCEL COLLET DEMANDE L'APPUI DE TOUS POUR "CINE-OUEST" QUI DOIT FORMER DES CINEASTES DANS L'OUEST AVEC LE CONCOURS DE L'O.N.F. ET DU SECRETARIAT D'ETAT.

Résolution no 42 – présentée par M. Armand Comeault

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN

COMITÉ DE RÉSOLUTIONS SOIT ÉTABLI AVANT LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ET QUE LES RÉSOLUTIONS SOIENT CIRCULEES DANS TOUTES LES REGIONS DEUX SEMAINES AVANT L'ASSEMBLEE ANNUELLE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

Résolution no 43 – présentée par Mme Marie E. Maynard, St-Malo.

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

LA S.F.M. CONTINUE A DEMONTRER SON SUPPORT EN CREANT DES SERVICES POUR DEFICIENTS MENTAUX FRANCOPHONES.

ADOPTÉE par l'assemblée.

PRESENTATION "JEUNESSE" par Mlle Michelle Gosselin

Un aperçu des projets des demandes pour l'an prochain faits et votés par les jeunes:

– 18 Rallyes Jeunesse
– Ateliers dans les écoles: poterie, yoga, théâtre, etc.
– Cours dans les écoles: danse, chant, trompette, etc.
– Personnel pour les Guides.
– Aide pour le mouvement jeunesse Scout.
– Demande d'intervention auprès de la Division scolaire de La Montagne pour supporter les revendications faites par une pétition jeunesse à Notre-Dame-de-Lourdes.
– Voyages-échanges.
– Cours de formation au leadership.
– Pression au national pour réduire le montant des stages nationaux de formation et pour favoriser les stages provinciaux moins coûteux.
– Echange entre diverses écoles françaises de la province au Manitoba.
– Demande par le 100 Nons: – Que les membres du Conseil Jeunesse Provincial coordonne les demandes du côté culturel des jeunes; qu'ils soient le point de contact pour les groupes culturels par les employés jeunesse de la S.F.M. qu'ils organisent des activités dans leurs écoles.

SUPPORT DONNÉ PAR TOUS LES JEUNES ET PAR LES ADULTES.

MOTION proposée par M. Philippe Jubinville
appuyée par M. Maurice Noel

AFIN D'ACCORDER LE DROIT DE VOTE A TOUT JEUNE DE LA 9e A LA 12e ANNEE, QUE LES REGLEMENTS GENERAUX DE LA S.F.M. - ARTICLE 6 (a) - SOIENT SUSPENDUS POUR CE RALLYE.

ADOPTÉE par l'assemblée.

GAGNANTS de la semi-finale du "Festival BACH":

- section élémentaire : Christian LaRoche, Guy Noël
- section secondaire : Monique Fillion, Denise LeGal

ELECTIONS

7 membres à élire pour un terme de 2 ans à l'exception de 2 conseillers (le remplaçant de M. Guy Jubinville et un autre) qui siégeront pour un terme d'un an.

Rapport du président des nominations, Dr Gérard Archambault: Siégeaient sur ce comité :

– 3 membres de l'exécutif : M. Roger Collet, M. Alfred Monnin, Dr Gérard Archambault
et Mme Rolande Hébert de St-Pierre, M. Maurice Gauthier.

LISTE DES CANDIDATS

La candidature de chaque candidat devait être appuyée par 10 membres.

au poste de :

PRÉSIDENT	M. Philippe Jubinville (Parc Windsor)
pour un terme de 2 ans	M. Lucien Loiselle (St-Boniface-Nord)
2e VICE-PRÉSIDENT pour un terme de 2 ans	M. Normand Collet (St-Norbert)
ÉLU PAR ACCLAMATION	
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER élu pour 2 ans	M. Richard Dorge (Ste-Agathe)
	M. Jacques Molicard (Parc Windsor)
* CONSEILLERS : (3 postes à combler)	M. Arthur Chaput (St-Boniface)
- 2 conseillers élus	M. Claude DeGagné (St-Boniface)
pour 2 ans	Mme Denise Fournier (St-Boniface)
- 1 conseiller élu	Mme Rachel Roy (Parc Windsor)
pour 1 an	M. Jean-Marie Taillefer (La Broquerie)
CONSEILLER JEUNESSE ÉLU PAR ACCLAMATION	Mlle Michelle Gosselin (St-Malo) pour un terme de 2 ans.

* Les deux premiers conseillers recevant le plus grand nombre de voix seront élus pour un terme de deux ans, le troisième sera élu pour un terme d'un an.

Discours de 2 minutes de chaque candidat. De plus, chaque candidat est invité à se choisir 2 scrutateurs: 1 pour dépouiller les bulletins de votes avec les jeunes et 1 avec les adultes.

ÉLUS :	
Président	M. Philippe Jubinviile
2e Vice-Président	M. Normand Collet
Secrétaire-Trésorier	M. Richard Dorge
Conseillers :	Mme Denise Fournier
	Mme Rachel Roy
	M. Jean-Marie Taillefer
Conseillère Jeunesse	Mlle Michelle Gosselin

M. Roger Collet, président sortant de charge adresse ses remerciements à :

– son épouse, Yvette
– aux personnes qui ont oeuvré avec lui au sein de l'exécutif;
M. Gérard Archambault, 1er Vice-Président
Mme Dolorès Lepage (partie pour Ottawa)
M. George Paquin
M. Richard Dorge
Mme Rita Lecuyer
Mme Denise Fournier
M. le Juge A. Monnin
M. Guy Jubinville
M. Rodolphe Comeault
– M. Hubert Gauthier directeur général démissionnaire
– aux membres du personnel et en dernier lieu aux secrétaires.

De plus, M. Collet présente à l'assemblée le nouveau directeur général en la personne de M. Norman Dupasquier.

COMITÉ CONSULTATIF auprès du Ministre des Affaires Culturelles, M. Toupin

A la demande du Ministre, M. Toupin, et après consultation avec les organismes culturels et différents groupes, un comité consultatif auprès du Ministère du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles devait être mis sur pied. Ce comité est composé de :

– Mme Simone Lavallée, de St-Jean-Baptiste
– M. Raymond Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes
– M. Antoine Gaborieau, de St-Boniface
– M. Roger Auger, de St-Boniface
– Mme Marie Fournier, du Parc Windsor
– M. Jean-Yves Rochon, représentant le bureau de direction du C.C.F.M.
– M. Gérard Archambault, représentant de la S.F.M.
– M. Roger Collet, représentant de la S.F.M.



Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

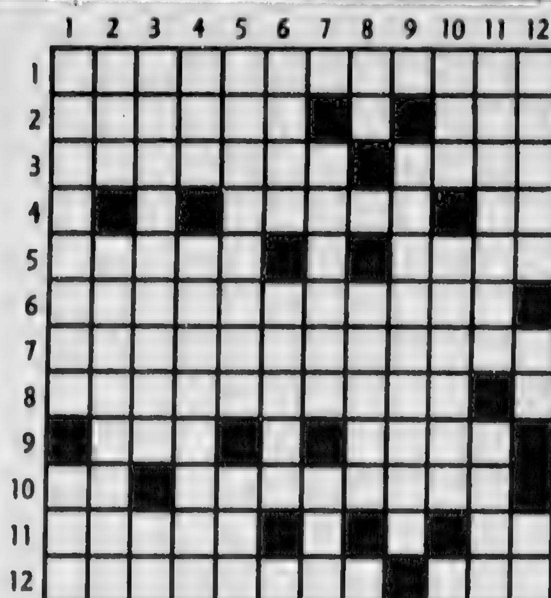
CREVETTES À LA KING
(Pour 4 personnes)

Ingrédients :

1 lb de crevettes crues.
1 boîte (de 5 on.) de champignons tranchés.
La moitié d'un gros piment vert en dés.
1/4 tasse de beurre ou autre graisse.
1/2 c. à thé de sel.
2 c. à soupe de graisse.
2 c. à soupe de farine.
1 tasse de lait.
2 c. à thé de zeste de citron râpé.
4 tranches de rôties.

Eplucher les crevettes, en retirer la veine pierreuse et les détailler en bouchées. Mélanger ensemble les crevettes, les champignons et le piment vert. Assaisonner de sel et frire dans la poêle, dans 1/4 de tasse de graisse, durant 10 minutes, en remuant à l'occasion. Confectionner une sauce blanche en mélangeant 2 c. à soupe de graisse à la farine, qu'on fera cuire en brassant jusqu'à ce que le mélange devienne bouillonnant. Ajouter graduellement le lait, et faire épaissir en brassant et en cuisant à feu doux. Retirer du feu, ajouter le zeste de citron râpé, le mélange de crevettes et servir sur rôties.

MOTS CROISÉS

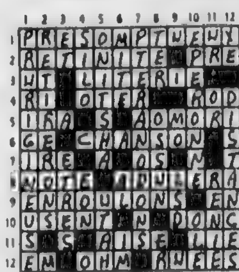


HORIZONTALEMENT

1- Parallèles au plan de l'horizon.
2- Fabriquer dans une usine. -- Armée.
3- Chant rythmé qui accompagne la déclamation. -- Action de mettre.
4- Ensemble des voleurs. -- Métal précieux.
5- Fille du frère. -- Femme qui a un ou plusieurs enfants.
6- Qu'on ne peut supporter.
7- Mesures des titres d'une solution.
8- Feras un éternuement.
9- Baie des côtes d'Honshu. -- Prince troyen.
10- Possessif. -- Rendues creuses.
11- Ce qu'il y a de meilleur. -- Pronom personnel.
12- Plantes dont les grains servent surtout à la nourriture de l'homme. -- Animal mou.

VERTICALEMENT

1- Nature humaine. -- Aride.
2- Tente. -- Première lettre d'un mot.
3- Viande de porc haché menu et cuite dans la graisse. -- Infinitif.
4- Déesse marine. -- Conforme aux règles.
5- Ballon dirigeable allemand. -- Roue à gorge.
6- Bord d'un bois. -- Personne qui cherche à en égaler une autre.
7- Perdue pour un moment. -- Première page d'un journal.
8- Titane. -- Foyers.
9- Tissu mince, souple destiné à envelopper des organes (pl)
10- Règle nécessaire. -- Prophète juif.
11- Extraite l'eau dont elle est imprégnée. -- Crochet en forme de S.
12- Unité de mesure de volume. -- Tellement. -- Infinitif.





L'une des plus jolies filles du cinéma français s'appele Claudine Auger, et on la voit souvent dans des films réalisés en France. Elle a souvent participé à des films faits aux U.S.A. également, en particulier à une série intitulée: "James Bond". Cette très jolie personne a déjà porté le titre de Miss France, et elle était avant de prendre part à ces concours, une institutrice dans une petite ville de province. L'on comprend très bien pourquoi les grands frères et les papas des élèves insistaient pour aller conduire les jeunes enfants à l'école.

LES GAIS MANITOBAINS

Lorsque les Gais Manitobains se décident à réapparaître sur la scène du spectacle Franco-Manitobain, ils le font avec une envergure et un déploiement fantasmagoriques. Leur grand spectacle folklorique des 21, 22 et 23 mars prochain, "Mon Pays", comprendra 55 danseurs, chanteurs, musiciens, gigueurs et comédiens.

Depuis leur retour glorieux de la France l'été dernier, les Gais Manitobains ont réduit la troupe de spectacle à 8 danseurs et n'ont donné aucun spectacle depuis l'automne. Mais ce n'était pas en vain.

Pour la première fois dans l'histoire de la troupe, les Gais Manitobains font une tentative de sortir de leurs cadres traditionnels pour monter une production qui rassemble le théâtre, le chant, la musique et la danse. Ils placent ainsi la danse des Indiens de nos plaines, des Métis du Manitoba et des Français du Canada dans leur contexte original de chant et de danse entremêlé. On comprend ainsi le choix de "Mon Pays" comme thème du spectacle; la troupe a voulu remonter aux origines et présenter un spectacle digne des forêts, de la neige, des grands espaces et des gens sympathiques de notre pays.

Les Gais Manitobains se sont enrichis des talents de Mona Gauthier, David Dandeneau, Hélène McCarthy, Joseph Laramée, Michel Dandeneau, Mme Croteau et Norman Lemoing à l'occasion de ce projet important. Sous la direction de Raymond Lemoine, tous répètent intensément depuis près de 4 mois pour présenter un spectacle à ne pas manquer. Les 21, 22 et 23 mars à la salle de théâtre du CCFM à 20h30.

CKSB 1050 -

PREMIÈRES

Son nom ne se prononçait pas, il se chuchotait; tout le monde en avait entendu parler mais personne ne savait exactement qui il était, ce qu'il avait fait. Ça, c'était il y a 20 ans. De nos jours on n'en parle guère. Et pourant, il fut célèbre. Lorsqu'il mourut, il y a 76 ans, on dit que 10,000 personnes assistèrent à ses funérailles. Il était canadien-français. Il fut prêtre, pendant un certain temps. Peu s'en fut qu'il devint même religieux. Il avait la parole ardente, prêchait la tempérance et les foules accouraient. Mais s'il plaisait aux hommes, il plaisait surtout aux femmes. Et tout se gâta. S'il eut vécu en un autre temps, on lui eut réservé le sort d'un Savonarole. Au lieu, on le surnomma le Luther du Canada.

Charles Chiniquy, l'apostat, est en fin de compte, très peu connu. Et pourtant il fut au centre d'une des plus vives controverses dans l'histoire religieuse du Canada. Charlotte Savary nous présente cette tranche de notre histoire dans une pièce radiophonique intitulée : Chiniquy, l'apostat, qui sera présentée dans le cadre de l'émission Premières, le vendredi 14 mars à 20h. Ne manquez pas cette occasion unique de faire connaissance avec ce personnage pittoresque de notre histoire.

SPORTS

Ceux qui étaient à l'écoute de l'émission A toi Jean-Maurice du 5 mars ont sans doute été heureux de reconnaître une voix familière. En effet, Daniel Poulain, annonceur à C.B.W.F.T. et réalisateur-animateur de l'émission Noctambules, était l'invité de Jean-Maurice Bailly. M. Poulain en a profité pour suggérer à M. Bailly qu'il pourrait peut-être, de temps à autre, donner un coup de fil du côté de Winnipeg, pour obtenir des reportages directs de l'activité sportive ici. M. Bailly a répondu que cela pourrait certainement se faire, si il se passait ici quelque chose d'important. . .

Ah! jusques à quand. . .?

NOCTAMBULES

Parlant de Daniel Poulain, n'oubliez pas son émission, Noctambules samedi soir à minuit. Cette semaine il vous présente de la musique de jazz. Mais ce n'est pas le jazz habituel qu'il vous proposera, ce sera le jazz en chanson. Entre autres vedettes, il vous fera entendre des chansons de Ferré, Charlebois, Butler, Léveillée. Pour finir la semaine en poésie et en chanson, ne manquez pas Noctambules, samedi soir à minuit. Ça vous fera du bien!

Paul POIRIER

BEN VÎTE...

Revue des événements culturels et communautaires

●La chanteuse QUÉBÉCOISE, Emmanuelle est en tournée au Manitoba et chantera le jeudi, 13 mars, au Centre Culturel de Ste-Anne.

●Le 100 NONS vous invite à sa douxième boîte à chansons de l'année, les 14, 15 et 16 mars prochain à la petite salle de spectacle du CCFM, alors que vous pourrez voir et entendre Michel Chammartin, Jocelyne Beaudette, Hélène Molin et Nicole Laurin. Pour l'occasion, le 100 NONS a invité Paul Freynet, guitariste.

●Une INVITATION SPÉCIALE est lancée à tous les franco-manitobains de se rendre au Centre Culturel Franco-Manitobain le dimanche, 16 mars, pour l'assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine. En plus de l'assemblée et de l'élection pour les postes ouverts au conseil exécutif de la SFM, on prévoit une soirée-cabaret le 15, un film pour enfants ("Deux amis silencieux"), une garderie et une exposition d'artistes locaux.

●TED LUBA et STEVE PRUDENTE exposent leurs sculptures à la galerie "Plug In", 2-374, rue Donald, du 14 mars au 2 avril, tandis que Greg Curnoe continue d'exposer à la galerie "One One One" de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université du Manitoba jusqu'au 15 mars.

●Les 17 et 18 mars, LES BALLETOMANES Winnipegois auront l'occasion de voir Dame Margot Fonteyn et Heinz Bosl, danseur principal du Ballet de l'Opéra Bavarois, en compagnie du "New London Ballet", de Galina Samsova et André Prokovsky. "La Prima Ballerina Assoluta del Mundo", M. Bosl et la compagnie danseront à la Salle du Centenaire de Winnipeg.

●Un SÉMINAIRE de DEUX JOURS pour les avocats et les conseillers familiaux aura lieu les 14 et 15 mars au Winnipeg Inn. Ce séminaire veut favoriser la coopération entre conseillers et la profession légale. Le public est invité à assister à l'ouverture, vendredi soir à 8h30.





Vient de paraître

50 ENIGMES DU PROF JISSE
par Jean-Claude Paquet.

Une énigme est un jeu d'esprit, nous dit le dictionnaire. Fort populaires, si l'on en juge par le nombre de lecteurs qui s'acharnent à les déchiffrer, semaine après semaine, dans le journal La Presse. Point nécessaire d'être académicien pour les réussir.

Sans aucun jargon scientifique, ce livre réunit cinquante des meilleures énigmes du professeur Jissé ainsi que leurs solutions. Certaines puisent leur origine dans l'Antiquité et sont même contemporaines de Confucius. D'autres ont été conçues par des lecteurs en collaboration avec le professeur Jissé lui-même.

Fascinés par le monde mystérieux des probabilités, vous apprécierez ce livre dont les questions sont loin d'être difficiles. Peut-être ne pourrez-vous pas en dire autant des réponses...

Quoi qu'il en soit, voilà enfin le livre qui répond aux amateurs de problèmes savants et à tous ceux qui aiment se lancer des défis et mesurer leurs capacités!

"50 énigmes du Prof Jissé" (par Jean Claude Paquet) est en vente

LA FAMILLE HUGGETT



Lors du spectacle des Grands Ballets Canadiens à Winnipeg la semaine dernière, les danseurs de "Roméo et Juliette" étaient accompagnés par la famille Huggett.

Ce ne sont pas des musiciens ordinaires, on premier lieu ils sont apparus vêtus des costumes du 15e siècle, ils n'ont pas disparu dans la fosse d'orchestre, ils ont chanté et ont joué plusieurs instruments chacun. Là encore, ils n'ont pas joué des instruments ordinaires ou plutôt modernes, ils ont utilisé des instruments du temps de la Renaissance. Roméo et Juliette, le drame de Shakespeare prenant place au 15e siècle, était pour la première fois accompagné par la musique jouée sur les instruments d'époque. La Famille Huggett a contribué énormément à l'atmosphère des représentations de Roméo et Juliette par les Grands Ballets Canadiens.

J'ai été voir la Famille Huggett entre deux répétitions. Leslie, le papa, Margaret, la maman, très simples, très aimables, visiblement heureux, ils sont cultivés et raffinés. Andrew, 19 ans, Ian, 15 ans, et Fiona, 13 ans, étaient occupés ailleurs mais Jennifer, 17 ans, était là avec un grand sourire.

Leslie et Margaret vivent depuis vingt ans au Canada. "Nous sommes Canadiens." Tous deux sont originaires d'Angleterre. Ils étaient musiciens dans un orchestre et pour se distraire jouaient de la flûte à bec. Quand les enfants sont arrivés ils ont tout naturellement appris la musique et la flûte à bec. L'idée de jouer en famille a pris naissance à New York, ou plus exactement à Winchester où Leslie devait passer un an en vue d'introduire la méthode de musique de Karlshoff. Il n'était pas facile de trouver de quoi se loger, mais ils avaient toutefois trouvé une grande maison, avec un amphithéâtre, située dans une réserve de la nature.

Le propriétaire était un vieil excentrique, difficile à contenter. Les Huggetts n'arrivaient pas à le persuader qu'ils étaient précisément les locataires qu'il recherchait, intéressés par la nature, observant les oiseaux, etc. Enfin Leslie et Margaret lui dirent: "De plus, si vous nous louez la maison, nous vous donnerons des concerts." Le maître des lieux leur loua la maison. Fidèles à leur promesse, ils commencèrent à donner des petits concerts de flûte à bec, de chansons folkloriques. Leur premier engagement professionnel fut à Ottawa en 1969. Fiona avait huit ans.

Du fait que les enfants sont encore jeunes la Famille ne joue que pendant environ six mois de l'année. Il serait difficile pour les enfants d'aller à l'école et de partir en tournée, aussi ils prennent des cours par correspondance. Les Huggetts passent une partie de leur temps en Angleterre, l'hiver en principe, car les sources de leur musique (Renaissance et Baroque), les manuscrits et les livres anciens, ainsi que les professeurs de musique pour instruments tels que le luth se trouvent en Angleterre. Leslie et Margaret qui montent leur bibliothèque musicale sont toujours à la recherche de matériaux nouveaux en Europe.

Jennifer, ses longs cheveux blonds voltigeant sur les épaules, me confie qu'elle aime son travail. Bien sûr, elle ne peut pas participer aux activités: les guides, les sports d'équipe, etc. comme les autres jeunes filles de son âge, mais ni elle, ni ses frères et soeur, n'expriment de regrets. Ils trouvent bien des compensations au sein de la famille que l'on sent très unie et aimante. La vie un peu à part que les Huggetts mènent ne leur permet pas d'avoir beaucoup d'amis, aussi ils sont bien choisis et souvent sont musiciens eux-mêmes. Cette vie à part aide aussi les enfants à se développer plus rapidement et à acquérir plus de maturité, le sens des responsabilités.

Andrew est déjà un compositeur respecté. Chacun a une personnalité bien définie. Ian par exemple, aime s'habiller de façon différente, il aime fouiner dans les magasins tels que le Surplus de l'Armée et de la Marine. Il aime aussi manger toutes sortes de choses que Margaret ne sert jamais à la maison, car elle attache une grande importance à une bonne nourriture.

Andrew a composé une chanson que la Famille a interprétée avec le Gabrielli String Quartet. Le directeur de leur compagnie de disques en Angleterre, M. George Martin, a envoyé cette chanson à Art Garfunkel et elle sera incluse dans l'album qu'il est en train de préparer à New York.

Leur association avec les Grands Ballets Canadiens est une expérience, si le résultat est un succès nous avons l'espoir de voir et d'entendre d'autres spectacles de ballet avec la Famille Huggett.

C'est Brian Macdonald – bien connu des Winnipegois – qui a eu l'idée d'utiliser le talent de la Famille Huggett. Lorsqu'on leur a remis le texte de la musique de Harry Freedam, ils ont eu un choc, c'était tellement différent de la musique à laquelle ils sont habitués, mais peu à peu ils se sont familiarisés avec la musique et ont découvert comment les mouvements des danseurs s'ajustent exactement à la musique, et ils éprouvent beaucoup de plaisir à jouer pour les Grands Ballets dans Roméo et Juliette.

Geneviève Thompson

Un comité culturel à Dauphin? à Thompson?

Eh, oui! Ce n'est pas un conte de fée... Au nord du 53e parallèle, des gens sont réellement prêts à s'organiser et prendre leurs responsabilités. On procède immédiatement à recruter tous les francophones du milieu!

Le 27 février, le Club français de Dauphin invitait la directrice du Centre Culturel Franco-Manitobain, Marie Fournier et deux coordonnateurs de la S.F.M., Raymond Poirier et Gilles Gagnon, pour expliquer les services qui pourraient leur être disponibles. Après discussions, les gens de Dauphin décident de se former un Comité Culturel.

Les 3, 4 et 5 mars derniers, Marie Fournier, directrice, Janine Tougas, animatrice du Centre Culturel Franco-Manitobain, et Denise Bernardin, coordonnatrice de la Société Franco-Manitobaine, ont visité trois endroits: Le Pas, Flin Flon et Thompson afin d'établir des contacts avec les francophones du Nord.

A Le Pas, les quelques gens réunis veulent bien s'organiser, mais il s'agit de rejoindre un plus grand nombre et de se rencontrer de nouveau.

Pour ce qui s'est passé à Thompson, l'apathie habituelle est remplacée par un enthousiasme et un espoir éclatant! Le fait de pouvoir enfin se regrouper et s'organiser, et d'avoir des activités en français va se réaliser!

Une des premières activités dont ils participeront activement sera l'assistance de représentants de Dauphin et de Thompson à la réunion annuelle de la S.F.M. le 16 mars prochain. Ils veulent du français dans les écoles, des films, des tournées des groupes culturels, etc.

Le Comité Culturel de Thompson, formé mercredi soir 5 mars, a déjà prévu un spectacle de Gerry et Ziz pour le 18 avril. Avec l'appui enthousiaste de 45 étudiants et leur professeur, David Hyckie, qui ont assisté au spectacle lors de leur visite durant le Festival du Voyageur, la publicité pour cet événement se fera à grands pas!

Le Centre Culturel Franco-Manitobain remercie sincèrement les agents culturels de la province, MM. Brian Orvis de Le Pas et Gordon Wade de Thompson pour leur accueil chaleureux et pour la promotion des rencontres avec les francophones de ces endroits. Ils ont certainement facilité notre travail.

Marie Fournier,
directrice du C.C.F.M.

24 mars – Un nouveau cours de Yoga débutera au CCFM
Possibilité de deux sessions s'il y a assez de participants
A 7h30 et à 8h30 les lundis soir
Animatrice : Suzanne Prince
10 sessions

Pour plus de renseignements appeler Lucille Wiltshire (257-3340)
Inscriptions au CCFM le plus tôt possible
$20.00 pour 10 cours
Nombre maximum par cours – 15
Cours pour débutants et initiés
(on a déjà 10 demandes)
alors faites vite

Le Centre Culturel Franco-Manitobain annonce qu'il y a des billets en vente pour les spectacles suivants :

Spectacle "Emmanuelle" au Centre Culturel de Ste-Anne le 13 mars à 20h.
Adulte : $3.00 – Etudiant : $2.00

* "Soirée Cabaret" dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine au Centre communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny, samedi le 15 mars à 20h30. Entrée : $1.50.
* "Mon Pays": Une production de "Les Gais Manitobains" en la salle de théâtre du C.C.F.M.
  Les 21,22 et 23 mars à 20h30. Entrée : Adulte, $2.50 – Etudiant et âge d'or, $1.50.
* Manitoba Chamber Orchestra – au Playhouse Theatre, 180, rue Market E., Winnipeg. – 27 mars et 29 avril à 20h30. – Entrée : $4.00.
* "Munich Boys" Choir au Playhouse Theatre, 180, rue Market E., Winnipeg, le 7 avril à 20h30 – Entrée : $3.50, $4.00, $5.00. – Enfants 14 ans et moins: $1.00

À NOTER :
Les guichets du C.C.F.M. seront ouverts :

de 9h à 22h30 du lundi au vendredi
de 10h à 17h00 en fin de semaine.

Centre Culturel Franco Manitobain



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en août 1975	62$70	plus	0$18
Porcs sur pied en août 1975	40$80	moins	0$10
Boeufs sur pied en août 1975	35$70	moins	0$90

POUR QUI, POURQUOI?

La semaine dernière nous avons vu ensemble la nécessité de faire mieux et à moins cher; la question se pose maintenant: pour qui, pourquoi?

Sans vouloir prendre modèle sur tel ou tel groupe ethnique ou sur les réalisations concrètes en d'autres pays, il faut constater que les villages franco-canadiens dont les noms fleurissent les campagnes manitobaines ne sont pas par leurs développements, leurs vitalités culturelles et leurs réalisations industrielles et agricoles les mieux nantis. Ce n'est pas que nous manquons de qualités ou de compétence mais nous sommes peu portés à la coopération. Il y a une boutade qui définit bien ce caractère: "Quand on réunit 10 étrangers on fait une addition; quand on réunit 10 Français on fait dix divisions." Pourquoi ne nous servirions-nous pas de ce défaut pour réaliser avec force ce que d'autres font passivement. Si nous ressentons un malaise lorsque l'on parle de coopération ou de coopérative, c'est que nous sommes sur la défensive. Pourtant ces défauts qui nous divisent prouvent que nous sommes intéressés, que nous pesons le pour et le contre, que nous avons de la fierté, et que sauf ce mauvais orgueil nous ferions de bons gérants. Il faut bien penser que notre optique de vue serait tout à fait différente si nous acceptions la philosophie de la coopération appliquée. Au lieu de tendre vers une réalisation individuelle de plus en plus onéreuse et souvent au détriment de nos voisins par son esprit mesquin et jaloux, pourquoi ne pas envisager ce que pourraient être nos avantages financiers, notre liberté de mouvement et notre bien être n'étant plus esclaves des exigences agricoles et leurs routines journalières. Il est faux de croire que l'on perd sa liberté d'action en se groupant; trop souvent l'on confond l'exploitation agricole ou l'élevage qui sont des industries, avec le potager, la vie familiale et les goûts individuels.

Si la puissance des compagnies industrielles nous écrasent et que l'ingérance à tous les paliers de gouvernement nous dictent de plus en plus notre conduite, c'est que nous sommes trop faibles parce qu'isolés.

Des coopératives, pourquoi. . . Pour regrouper et faire prospérer l'agriculture, base de notre économie.

Pour qui. . . Pour tous ceux qui sont prêts à mettre en commun leurs compétences, leurs qualités et leurs avoirs pour plus de bien être.

Quand on veut sortir une machine de la boue, on se sert d'une chaîne.

Cette chaîne n'est pas une entrave mais un lien qui unit.

Réalité et symbole, pourquoi refuser par parti pris un moyen qui permet à d'autres de mieux faire.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande a été bonne pour toutes les classes et catégories d'animaux de boucherie et les prix étaient à la hausse. Les prix des animaux d'engrais et d'élevage sont demeurés stables malgré la faible demande.

Les veaux de choix se sont vendus plus cher que la semaine précédente. Les prix des veaux de boucherie ont été irréguliers. Les prix des agneaux étaient à la hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 40$ à 41$50, ventes à 42$60;

Taures cat. A 1-2, 36$ à 38$00, ventes à 39$40;

Vaches, cat. D 1-2, 22$00 à 23$00, ventes à 24$00;

Les taureaux - Bon, 25$00 à 27$00, ventes à 28$75.

Les prix des porcs étaient à la baisse variant de 53$25 à 54$90 clôturant jeudi à 53$30.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de 1$ à la baisse à 1$50 en hausse. Les prix des animaux d'engrais et d'élevage sont demeurés stables.

Les prix des boeufs ont été irréguliers au début de la semaine; la demande s'accroissant au milieu de la semaine les prix se sont raffermis clôturant à la hausse; les prix des taures ont suivi le même cycle bien que ces dernières étaient très peu nombreuses sur le marché. La vente des vaches, difficile au début de la semaine, s'est améliorée fortement au milieu de la semaine, et les prix clôturaient 1$ à 1$50 à la hausse.

Les taureaux en faible demande se sont vendus 1$ à 1$50 moins cher que la semaine précédente.

Les veaux en demande dès le début de la semaine voyaient leurs prix décliner de 2$ à 3$ en fin de semaine.

REÇU CETTE SEMAINE

3,570 animaux de boucherie comparativement à 2,600 l'an dernier. 270 veaux comparé à 400 l'année précédente. 12,300 porcs contre 17,900, ainsi que 100 moutons et agneaux contre 50 l'an dernier.

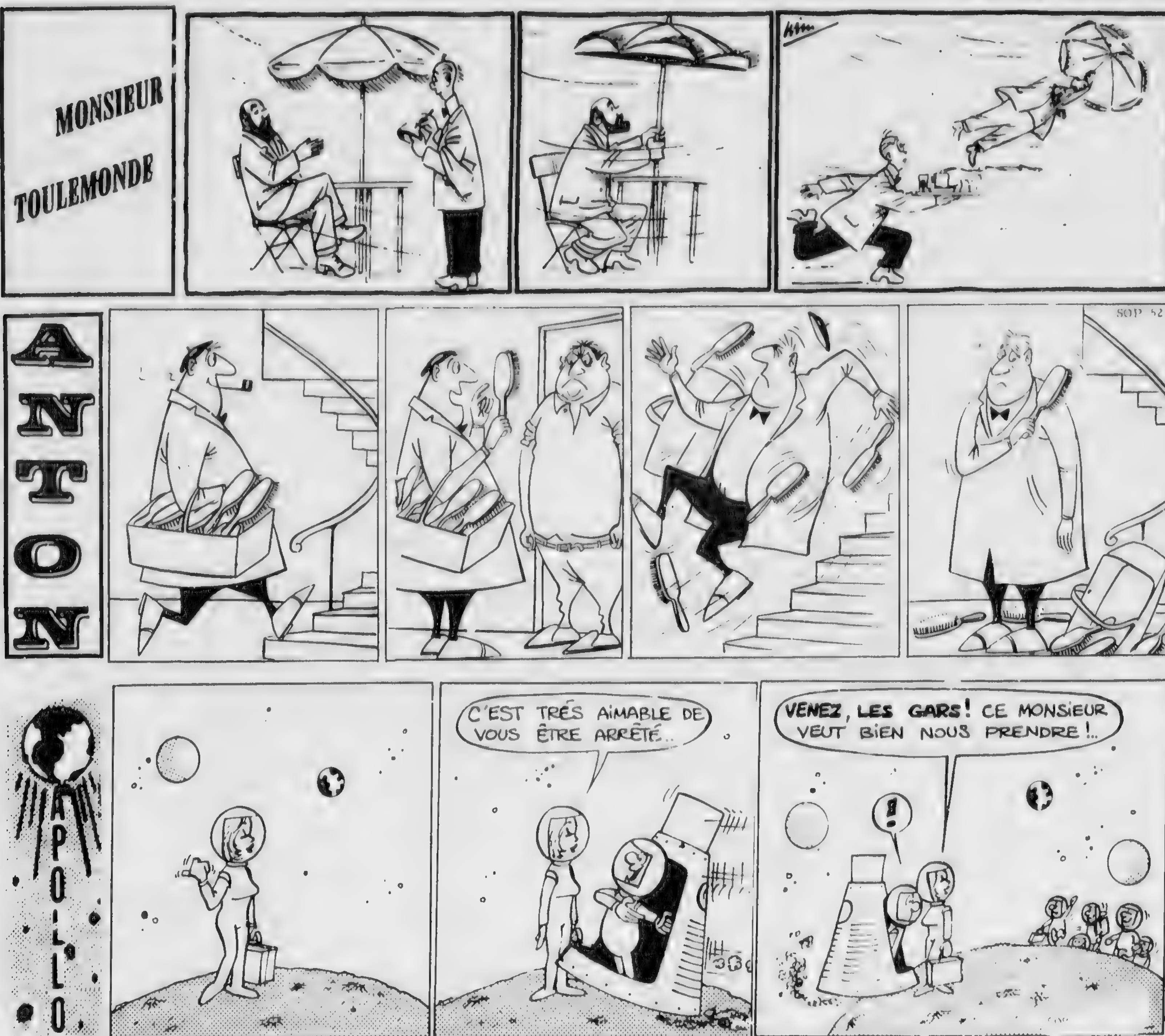
Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 525 au Manitoba, 380 en Ontario.

CONSEILS AUX MOTONEIGISTES

SAVIEZ-VOUS que les parcs des gouvernements provincial et fédéral sont maintenant munis de pistes d'au-delà de 100 milles pour les motoneigistes du Manitoba.

NE VOUS AVENTUREZ PAS en motoneige dans un endroit non familier et très peu habité sans avertir quelqu'un où vous allez et quand vous prétendez être de retour. Il est plus sûr de voyager en groupes et de s'assurer que des bougies, une courroie de conduite et les outils essentiels sont bien dans le compartiment d'outils de votre machine.

UTILISEZ autant que possible les pistes de motoneige qu'on trouve dans des parcs à travers la province. Ces parcs vous fourniront tout ce qu'il vous faut pour passer quelques heures ou toute une journée en plein air. En utilisant une piste vous réduisez la possibilité d'endommager votre motoneige et vous augmenter vos chances de recevoir de l'aide s'il vous arrive de rester en panne. On peut se procurer des cartes de pistes du département des parcs provinciaux du Manitoba et des bureaux des parcs nationaux du gouvernement fédéral. Pour des renseignements sur les conditions de la neige, appelez le parc que vous avez l'intention de visiter.



Hors d'ordre

HANOVRE – "Hic, hic, hourra! ". Un plombier de Hanovre, qui souffrait depuis huit mois, d'un hoquet particulièrement tenace et à la longue sûrement mortel, a été délivré de son mal par une "potion magique".

M. Heinze Isecke, 55 ans, après avoir hoqueté 136,800,000 fois, 40 fois à la minute, jour et nuit, et maigri de près de 66 livres, doit sa guérison à un commerçant de Hambourg qui, ayant appris par la presse le mal dont il souffrait, lui a apporté une décoction de 12 huiles de plantes, dont de la chlorophyle.

Le soir même, M. Isecke se mettait au lit et pouvait trouver un sommeil paisible pendant six heures d'affilée sans hoqueter une seule fois.

DAR-ES-SALAM– Deux éléphants offerts par l'Inde à l'île de Zanzibar ont créé un problème linguistique.

Indirani, huit ans, et Govidan, cinq ans, sont arrivés jeudi au grand plaisir des insulaires qui n'ont jamais vu de pachydermes dans l'île.

Les difficultés ont surgi lorsque le cornac indien a voulu remettre les éléphants aux gardiens qui ne parlent que le swahili. Les animaux ne comprennent en effet que l'hindoustani.

Les habitants sont arrivés à la conclusion suivante: les animaux ou les gardiens devront se recycler dans les langues étangères.

Nécrologie

Mme Elizabeth SABOURIN

Le vendredi 14 février, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 77 ans, Mme Elizabeth Sabourin (née Beaudette) de St-Jean-Baptiste. Les prières furent récitées en l'église de St-Jean-Baptiste le dimanche 16 février, et la messe des funérailles fut célébrée à 10 heures lundi matin par M. l'abbé L. Thibault, assisté des abbés David Roy et G. Gariépy. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les arrangements funéraires avaient été confiés au Salon Mortuaire de Morris.

Elle laisse dans le deuil cinq fils, Théodore, Amédée, Roland, Luc, Marc, tous de St-Jean-Baptiste; six filles, Mme G. Talbot (Florence), de St-Léon, Mme R. Provost (Cécile), de St-Norbert, Mme L. Pavlik (Rose-Aimée), de Verdigre, Nebraska, Mme N.E. Clément (Lucie), de Shilo, Mme D. Touchette (Denise), de St-Jean-Baptiste, Mme B. Ricard (Lorraine), de St-Norbert; 30 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants; six frères et deux soeurs. Son mari la précéda en 1947.

REMERCIEMENTS

M. Ben Toews et la famille A. Champagne désirent remercier sincèrement les paroissiens de St-Jean-Baptiste, tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie à l'occasion du décès et de la longue maladie de leur soeur Denise Toews. Merci pour votre présence aux funérailles, pour offrandes des messes, vos prières, pour vos dons de nourriture et dons à la Fondation du Cancer. Un merci spécial au Père Côté qui a tellement aidé Denise durant sa maladie. Merci aux abbés Roy, Thibault et Morin ainsi qu'au Père Côté qui ont concélébré à la messe des funérailles. Merci aussi aux jeunes servants, aux porteurs, à la chorale et à l'organiste. Merci enfin à La Ligue des Femmes Catholiques pour le goûter servi après les funérailles.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

st-malo

Le dimanche 2 mars eut lieu une soirée de paniers organisée par les Filles d'Isabelle de St-Malo. Cette soirée fut une belle réussite. Grand merci à Denis Maynard qui agissait comme maître de cérémonies et sut conduire la vente des paniers avec grand enthousiasme mêlé de gaieté. La régente du cercle, Mme Anita Catellier, dirigea avec entrain les parties de cartes, les chants et les histoires amusantes. Tous jeunes et vieux s'amusèrent amicalement.

De beaux prix furent gagnés aux cartes. 1er prix des hommes par Edouard Dubois; 2e, par Emilien Desrosiers. Les prix pour les dames allèrent à Mme Gisèle Marion 1er prix; et Mlle Laura Lafrance, 2e prix. Des billets furent vendus sur un beau couvre-pieds fait à la main et donné par Mme Aurise Charette, et piqué à la main par le Cercle. Il fut gagné par Arthur Fréchette.

Une bouteille de parfum fut gagnée par le Père St-Denis d'Otterburne; un réveil-matin par Armand Héry; une boîte d'articles divers, donnée par les dames du Cercle, gagnée par Cécile Labelle; une belle peinture faite et donnée par Louis Hamonic, gagnée par Gabrielle Catellier.

La soirée se termina par un goûter succulent et varié provenant du contenu des beaux paniers.

Un grand et sincère merci à tous pour être venus nous encourager en grand nombre. Les Filles d'Isabelle de St-Malo

aubigny

Les enfants de M. et Mme Jean Sorin se réunirent pour fêter le 50e anniversaire de mariage de leurs parents le 21 février. M. Sorin étant patient à l'infirmerie de la Villa Youville à Ste-Anne, ce fut donc à cet endroit que la fête eut lieu. Il y eut d'abord banquet à midi suivi de la messe célébrée par le Père Saint-Denis d'Otterburne. Cette fête avait été préparée secrètement par les filles des jubilaires, Mme Léopold Chartier (Florence) et Soeur Lucille Sorin, f.d.l.c.

Un joli gâteau avait été offert par les Filles de la Croix. Etaient présents: le Père Saint-Denis, C.S.V., M. et Mme Léopold Chartier, Soeur Lucille Sorin, M. et Mme Emile Sorin, Mme Yves Sorin, Mme Cécile Flager de Kellaby, Sask., ainsi que M. et Mme Clovis Baudry de Ste-Agathe, frère et belle-soeur de Mme Jean Sorin.

Deux fils des jubilaires étaient absents: Yves, patient à l'hôpital Victoria de Winnipeg, et le Frère Paul Sorin, des Pères Blancs d'Afrique.

Nous souhaitons une meilleure santé à M. Jean Sorin, partiellement paralysé depuis déjà plusieurs années. A Mme Sorin, qui jouit d'une excellente santé, nos souhaits de bonheur et de longue vie.

M. et Mme Norbert Derbrouck désirent remercier les personnes des paroisses environnantes, d'Aubigny, de Bruxelles et de Holland qui leur sont venues en aide lors de l'incendie qui détruisit leur demeure, soit en donnant l'hospitalité à eux-mêmes ou à leurs enfants, soit par dons de meubles, vêtements ou argent.

Ils sont maintenant installés dans la maison qui appartenait à Mme H. Bérard, mère de Mme Norbert Derbrouck. Pour le moment, ils sont à l'étroit, mais ils veulent agrandir dès le printemps.

st-vital

COURS POUR GARDIENS(NES) D'ENFANTS

A l'école Ste-Marie, du 11 au 25 février, avait lieu un cours de formation pour gardiens et gardiennes d'enfants. Ce cours est un service qu'offre La S.F.M. Mlle Louise Lahaie en est la coordonnatrice. Les sessions avaient lieu les mardis et jeudis soir. Durant les cinq sessions, les jeunes apprenaient le sérieux de ce genre d'emploi. C'est beaucoup plus qu'un passe-temps, c'est remplacer les parents pour un certain nombre d'heures. Les cinq sessions se divisaient comme suit:

1 – Introduction au cours et discussion avec un couple-parents de la responsabilité de la gardienne et celle des parents, vis-à-vis la gardienne.

2 – Caractéristiques des enfants et psychologie. Cette session fut présentée à l'aide d'une mère de famille et de deux films.

3 – Premiers soins en cas d'accident.

4 – Que faire en cas de feu?

5 – Le bricolage avec les enfants.

Les jeunes ont beaucoup apprécié le cours et l'ont trouvé très utile. Voici la liste des jeunes qui ont suivi le cours et qui ont obtenu un certificat. Peut-être serez-vous intéressés de savoir qu'il y a près de chez-vous un(e) jeune de langue française qui peut garder vos enfants?

PARTICIPANTES À ST-VITAL

Juliane Schaible	84, River Rd.	256-3518
Adèle Bahuaud	70, av. Haig	233-4439
Jacques Gaboury	90, River Road	253-5820
Nicole Sabourin	521, ch. Ste-Marie	233-5820
Lynne Aubin	85, Essex	233-4040
Carmen Boily	64, Berrydale	256-1389
Vivian Braconnier	1553, ch. Ste-Marie	253-9009
Jo-Anne Brûlé	76, Morier	233-3870
Mona Champagne	67, Essex	247-2494
Denise Comeau	63, Woodydell Av.	257-0934
Diane Fréchette	77, rue Sadler	256-1310
Rachel Gendron	132, Sterling	256-1740
Lynne Godin	122, Hindley	256-1134
Suzanne Godin	122, Hindley	256-1134
Jo-Anne Gosselin	98, rue Sadler	256-3850
Michelle Grenier	49, baie Nakomis	253-0440
Monique Grouette	112, Ellesmere	233-5507
Suzanne Fontaine	98, Haig	247-9157
Jacqueline Hébert	21, Riverbend	253-4198
Aurore Jègues	50, Humboldt	256-2852
Jeannette Mignot	22, Dunraven	247-3335
Suzanne Perrin	66, Haig	247-7350
Marc Pilloud	110, av. Vivian	233-3695
Daniel Pilloud	87, Hindley	256-5560
Roseline Pilloud	110, av. Vivian	233-3695
Jude Roy	208, Hindley	253-4956
Debbie Semchyshyn	131, Parkville Dr.	256-4060
Luc St-Godard	57, Barrington	253-5881
Jacqueline Lagassé	40, Hastings	253-1101
Jacques Lagassé	40, Hastings	253-1101
Suzanne Goovaerts	281, Wales	257-1590
Joanne Goovaerts	281, Wales	257-1590

BIENVENUE – Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle famille francophone à St-Vital: M. et Mme Gilbert Sabourin qui sont maintenant au 67, de la rue Berrydale.

Si vous désirez nous faire connaître un nouvel arrivé dans notre communauté francophone de St-Vital, signalez 256-2718.





D'UNE RÉGION À L'AUTRE

lorette

Les 19, 20, 21 et 22 février avait lieu à Ste-Anne-des-Chênes le grand Bonspiel des dames dont 36 équipes de la région prirent part. Trois équipes de Lorette étaient du nombre; l'équipe de Jeannine Gélineau avec Rachel Robert, Dorothée Haywood et Diane Manaigre. L'équipe de Jeanne Wright avec Shirley Bailey, Donna Usinier et Shirley House. L'équipe d'Isabelle Roch avec Madeleine Cournoyer, Marie Landry et Liliane Roy.

Félicitations à Mme Isabelle Roch et son équipe pour avoir remporté le 2e prix de la première compétition.

M. et Mme Albert Landry sont venus de Toronto en auto pour visiter leurs parents de Lorette et Winnipeg. Mme Alice Landry, mère d'Albert, et Mme Arthur Landry, belle-soeur, ont profité de leur voyage de retour pour se rendre à Toronto et passer deux semaines chez la famille d'Albert. Elles ont aussi passé quelques jours avec M. et Mme Peter Del Gallo (Monique) fille de Mme Arthur Landry. Elles ont joui de leur visite, quoique la température était plus humide qu'au Manitoba à ce temps-ci de l'année.

M. et Mme Georges-Henri St-Pierre du Texas, E.-U. étaient en visite chez Mme Rosa Therrien et sa soeur Maria le 28 février. En route pour Flin Flon, ils ont aussi visité M. Octave Jeanson à St-Boniface et quelques autres amis.

Le dimanche 23 mars, la chorale Mélo-Mani sera à la messe dominicale pour faire entendre son beau chant. Nous invitons donc tous les intéressés de n'importe quelle paroisse à venir se joindre à nous pour ce premier événement à Lorette.

Les membres de la chorale arriveront le vendredi soir 21 mars et passeront les 22 et 23 mars à l'école secondaire, mais la messe aura lieu à l'église. L'inscription aura lieu le samedi 22 mars à 10h a.m. Ils exécuteront leur programme toute la journée. Les dîner et souper seront servis à l'école. Il en sera ainsi pour le dimanche 23 mars après la messe. Ne manquez pas leur programme dans La Liberté. Venez en grand nombre nous encourager.

La 38e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Lorette eut lieu le 25 février, à 20 heures, à la salle paroissiale, avec une centaine de membres présents.

Le président, M. Victor Champagne, souhaita la bienvenue, invitant les personnes de langue anglaise à participer à cette réunion, les rapports ayant été rédigés dans les deux langues et que leurs questions seraient répondues dans leur langue. Son rapport fit mention des conséquences de l'inflation sur l'opération de la Caisse durant l'année 1974. Il incita les membres à être prudents dans leurs dépenses nécessaires et les encouragea à l'épargne.

Le rapport du comité de Crédit fut lu par M. Roméo Manaigre, et celui de la Surveillance par M. Paul Desmarais, directeur en l'absence d'un représentant de ce comité. Le rapport financier fut donné par M. Maurice Gobeil, gérant. Il souligna un excédent de $9,538.00 qui fut crédité à la réserve générale de la Caisse.

On fit une motion demandant un changement aux heures de la Caisse. Elle fut défaite n'ayant pas obtenu l'approbation de la majorité des votes.

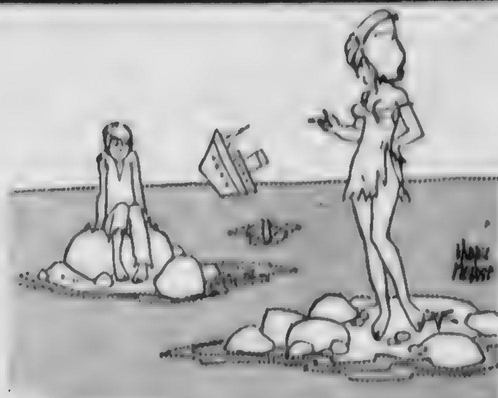
L'invité d'honneur, M. Rénald Guay, président de la Centrale des Caisses du Manitoba, donna un aperçu du progrès de la Centrale ainsi que des Caisses membres durant l'année 1974. Il finit son discours en félicitant la Caisse de son bon fonctionnement.

Les prix d'entrée, deux billets de cinquante dollars, furent gagnés par M. Luc Grégoire et André Gobeil.

L'actif de la Caisse se chiffre au 31 décembre 1974 à $2,793,400, soit une augmentation de 24% sur l'année précédente.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Brunelle Girardin de Ste-Anne, qui a accepté le poste d'assistant-gérant à la Caisse de Lorette.

C'EST PAS POSSIBLE!



— Si dans dix minutes tu ne t'es pas débrouillé pour savoir nager, tout est fini entre nous.

Avis d'Audience Publique

Le projet de règlement sur la télévision par câble sera étudié par le Conseil lors d'une audience publique qui s'ouvrira à l'Hotel Skyline à Ottawa le 8 avril 1975.

Guy Lefebvre
Le Directeur général,
Gestion des politiques de licences.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES ENTREPRISES DE RÉCEPTION DE RADIODIFFUSION

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne entend édicter le Règlement sur les entreprises de réception de radiodiffusion conformément à l'Annexe suivante :

ANNEXE

TITRE ABRÉGÉ

1. Le présent règlement peut être cité sous le titre : Règlement sur la télévision par câble.

INTERPRÉTATION

2. Dans le présent Règlement, l'expression:

"canal communautaire" signifie le canal de télévision sur lequel un titulaire distribue sa programmation communautaire;

"canal sujet à interférence" signifie à l'égard d'une entreprise, quelque canal qui soit le même que le canal sur lequel émet
(a) toute station de télévision dont la zone de rayonnement de classe "A" recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;
(b) toute station MF locale dont la zone de rayonnement de 500 microvolts par mètre recouvre quelque partie du territoire autorisé ;

"Conseil" signifie le Conseil de la Radio-Télévision canadienne ;

"entreprise de réception de radiodiffusion" ou "entreprise" signifie une entreprise de réception de radiodiffusion opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil ;

"long-métrage" signifie film de long-métrage d'une durée de plus de 60 minutes produit pour présentation dans un cinéma ;

"matériel publicitaire" comprend :
(a) des messages commerciaux, et
(b) des annonces ou messages promotionnels pour les services offerts par le titulaire
mais ne comprend pas les annonces d'intérêt public, de promotion d'émission ou d'identification de canal ;

"message commercial" signifie toute annonce commerciale et toute annonce qui mentionne ou présente un commanditaire, un produit ou service d'un commanditaire ou une activité que préconise un commanditaire, y compris toute mention ou présentation de ce genre dans une liste de prix ;

"programmation communautaire" signifie la programmation introduite par un titulaire et produite soit :
(a) par le titulaire
(b) par des membres de la communauté desservie par le titulaire avec l'aide du titulaire, ou
(c) par des membres de la communauté,
et comprend les annonces d'intérêt public, de promotion d'émissions et d'identification de canal;

"programmation" ou "émission" signifie la présentation de matière sonore ou audio-visuelle en vue d'informer, d'éclairer ou de divertir mais ne comprend pas le matériel publicitaire ;

"service de base" signifie les services distribués par un titulaire susceptible d'être reçu sur un appareil de télévision conventionnel de 12 canaux THF sans avoir recours à un dispositif augmentant la capacité de réception de l'appareil ;

"service par convertisseur" signifie les services distribués par un titulaire susceptibles d'être reçus sur un appareil de télévision conventionnel de 12 canaux THF au moyen d'un dispositif augmentant la capacité de réception de l'appareil ;

"signal" signifie quelque signe, signal, écrit, image, son ou renseignement de toute nature transmis ou émis comme radiocommunication par une entreprise de radiodiffusion ;

"Société " signifie la Société Radio-Canada;

"station de classe A" signifie une station de télévision opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone officielle de rayonnement "A" recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise ;

"station de classe B" signifie une station de télévision opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone officielle de rayonnement "B" recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station de radio MA régionale" signifie une station MA opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone officielle de rayonnement de nuit, libre d'interférence, recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise;

"station de radio MF régionale" signifie une station MF opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone de rayonnement officielle de 50 microvolts par mètre recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise ;

"station MF locale" signifie une station de radio MF opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont la zone de rayonnement officielle de 500 microvolts par mètre recouvre quelque partie du territoire autorisé d'une entreprise ;

"station de radio optionnelle" signifie une station de radiodiffusion autre qu'une station MF locale ou régionale ou une station de radio MA régionale ;

"station de télévision optionnelle" signifie une station de télévision autre qu'une station de classe A, de classe B ou régionale ;

"station de télévision régionale" signifie une station autre qu'une station de classe A ou B opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil dont l'émetteur est situé à quatre-vingts (80) milles ou moins de la tête de ligne d'une entreprise;

"territoire autorisé" signifie le territoire tel que décrit sur la licence émise par le Conseil ;

"tête de ligne" signifie l'endroit où une entreprise reçoit des signaux;

"titulaire" signifie une personne qui détient une licence du Conseil pour exploiter une entreprise de réception de radiodiffusion;

"zone de rayonnement officielle" signifie à l'égard de quelque station de classe A, de classe B d'une station MF locale, MA ou MF régionale, la zone de rayonnement décrite au mémoire technique relatif à la plus récente demande que le titulaire a présenté au Conseil pour l'émission, le renouvellement ou la modification de la licence de la station et que le Conseil a approuvée ;

PRESCRIPTION D'UNE CLASSE DE LICENCE

3. (1) Est prescrite par les présentes une classe de licence soit celle de licence d'entreprise de réception de radiodiffusion.
(2) Chaque licence accordée à une personne pour exploiter une entreprise de réception de radiodiffusion est une licence d'entreprise de réception de radiodiffusion.

APPLICATION

4. Sauf disposition expresse aux présentes, le présent Règlement s'applique à tous les titulaires.

UTILISATION D'UNE ENTREPRISE

5. Un titulaire ne peut utiliser ou permettre que soit utilisés son entreprise ou un canal sur son entreprise ni fournir quelque service sur son entreprise excepté tel que requis ou permis par sa licence et le présent Règlement.

ORDRE DE PRIORITÉ DES SERVICES DE TÉLÉVISION

6. Un titulaire doit distribuer sur son service de base et dans la mesure des canaux disponibles sur ce service, dans l'ordre suivant de priorité :
(a) les signaux de toute station de classe A appartenant à, et exploitée par, la Sa Société;
(b) les signaux de toute station de classe A appartenant à, et exploitée par, un titulaire opérant en vertu d'une licence accordée par le Conseil à une société indépendante pour diffuser de la programmation éducative en vertu de la Directive du gouverneur en conseil C.P. 1972-1569 du 13 juillet 1972;
(c) les signaux de toute autre station de classe A;
(d) les signaux de toute station de classe B qui n'est pas une station affiliée au, ou élément du même réseau qu'une station visée par les paragraphe (a), (b) ou (c);
(e) la programmation communautaire ;
(f) les signaux des stations régionales appartenant à, et exploitées par, la Société et radiodiffusant dans chacune

south junction

Le dimanche 2 mars avait lieu notre Rallye Régional de la S.F.M. Tout, même la température idéale, s'est prêté au succès de cette journée – rencontre des Canadiens Français.

D'abord, nous avons pu faire la connaissance du sympathique président de la S.F.M., le docteur Gérard Archambault. Il nous laissé bonne espérance en ce qui concerne notre réclame ; assistance en vue d'une meilleure perception de la télévision française. Il était accompagné de M. Richard Dorge, secrétaire-trésorier de la S.F.M., de M. Marc Arnal, représentant du Secrétariat d'Etat, M. Gilles Gagnon, responsable des mouvements scouts.

M. Norman Duphsquier, directeur général de la S.F.M., qui n'a rien épargné en vue de l'information et de l'aide organisatrice pour la promotion du français dans notre région, remplissait le rôle de maître de cérémonies.

Une centaine de personnes ont bénéficié des ateliers dirigés par des experts de grande réputation.

Par ses doigts de fée, sa créativité, sa sympathie devant le moindre effort, Mme Denise Bernardin a vraiment gagné son groupe; une trentaine de participants. On a manifesté, surtout chez les personnes plus âgées, le désir de recevoir des cours du genre. Comme il serait intéressant d'employer son temps si agréablement et si utilement.

A l'atelier des sports, avec M. Marcel Lacroix, professeur d'éducation physique à l'école Lavallée, 25 jeunes et moins jeunes se sont bien amusés. On a pensé qu'il serait formidable de pouvoir se rencontrer dans un local si bien aménagé, une fois de temps à autre. M. et Mme David Desjardins ont été choisis pour diriger la continuation du projet de l'après-midi.

Sous la tutelle de M. Guy Boulianne, professeur de chant à l'école de Ste-Anne, et de sa pianiste si disponible, l'atelier de chant était très intéressant. On y a savouré les bonnes chansons françaises. Cependant, malgré le savoir-faire, la bonne volonté du directeur, les participants étaient un peu lents à réaliser les chants. Ce problème nous a amenés à réaliser la nécessité d'un cours de solfège. Des informations furent demandées au sujet du financement, de la possibilité d'une personne-ressource pour l'enseignement de la musique et du solfège.

Mlle Jeannine Tougas, connue de tous, a su découvrir et exploiter des talents chez des acteurs inconnus jusqu'à date. Jeannine est merveilleuse, compréhensive, sympathique; elle entraîne même les plus timides. Bravo!

Le groupe intéressé au dessin a trouvé la session de Mlle Suzanne Gauthier bien amusante. On se propose de visiter un bon jour la boutique des oeuvres d'art de notre artiste.

Les jeunes de six à douze ans gardent le meilleur souvenir de Nicole Fontaine. Nicole, nous t'attendons pour une fin de semaine choisie à ta discrétion.

Pas un des huit bébés présents n'a pleuré. C'est donc que Gisèle Fréchette a eu bonne main.

Tout le personnel présent a beaucoup apprécié les ateliers et désire un "follow-up".

Au souper, environ 250 présences ont été inscrites. On a fait honneur aux mets, sans oublier la délicieuse soupe aux pois. Grâce à la généreuse collaboration de la Ligue des Femmes Catholiques de South Junction et de Vassar, à celle d'autres dames de Sprague, Middlebro, Piney, du conseil étudiant, des magasins Prasek, Cayer, Mackey, chacun a bien mangé sans que ce soit trop dur sur la bourse.

La dernière et la plus amusante session était la veillée dansante avec Les Gais Manitobains, à Vassar. Ça c'était le "fun". C'était la vie, la joie. Tout le monde est d'accord pour qu'une telle soirée se reproduise avant longtemps. Donc, on redemande M. Marcel Boulet, Pierrette Lesage avec leur groupe. C'était la vie intime, les bonnes veillées de chez-nous, les familles réunies, les enfants qui courent autour.

le séminaire

Des étudiants du Séminaire ont participé à quelques activités du Festival du Voyageur. L'un d'eux, Charles Martel, 16 ans, donne ses impressions sur la question de la langue à employer à ce carnaval annuel franco-manitobain.

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

Moi je trouve que le Festival devrait être bilingue. Mes raisons sont qu'il y a beaucoup de spectateurs anglais qui assistent à notre Festival, et s'ils ne comprennent rien de ce qu'on dit, ils n'auront pas beaucoup de plaisir, et les prochaines années, n'y assisteront pas.

Mais la musique devrait rester française car elle est aussi bonne, si pas meilleure, que la musique anglaise.

La publicité devrait être faite dans les deux langues pour qu'on attire plus de spectateurs, plus de participants. Les affiches, pancartes et annonces devraient toutes être faites dans les deux langues. L'horaire des activités devrait aussi être en français et en anglais.

La majorité de la population de Winnipeg ne comprend pas le français, alors, le Festival, pour être un succès devrait être bilingue. Mais il faut qu'on fasse attention que le Festival ne change pas tout en anglais. Pour continuer la tradition du Festival, il faut avoir le français, mais pour attirer le plus de monde possible, il nous faut aussi de l'anglais.

Le Petit Coin

Penses-tu que le printemps s'en vient? moi, j'ai vu une corneille ce matin!

Bicolo.



Alors, Mimi, tu es contente de ta première journée à la maternelle? Qu'est-ce que tu as appris?

Mimi : Oh! Pas grand-chose. Il faut qu'on y retourne demain.

Rép. : Mot Mystère "Sens"

PETIT CONCOURS

DRÔLE D'HISTOIRE

Cette histoire n'est pas très claire. C'est que les images qui la composent ne sont pas dans le bon ordre... Peux-tu les replacer et me raconter l'histoire? ?


A


B


C


D

Envoie ton histoire avant le 1er avril

A : Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre, Manitoba

N'oublie pas ton :

NOM : ....

ADRESSE : ....

....

AGE : ....

J'ai plusieurs beaux prix à offrir!

MOT MYSTÈRE

O	G	O	U	T	O	N	I	C
D	S	E	P	T	G	I	O	D
O	S	L	E	E	L	I	E	O
R	E	U	A	E	L	I	T	U
A	V	O	U	N	V	O	I	R
T	S	R	E	H	C	U	O	T
E	N	E	L	L	I	E	R	O
U	A	P	O	I	L	N	E	Z
V	L	S	R	E	T	U	O	G

ODORAT	VUE	GOÛTER	TOUCHER	OEIL
GOÛT	DOIGT	NEZ	VOIR	CINQ
LANGUES	PEAU	OREILLE	UTILE	OUÏE

CONCOURS DES PLUS PETITS

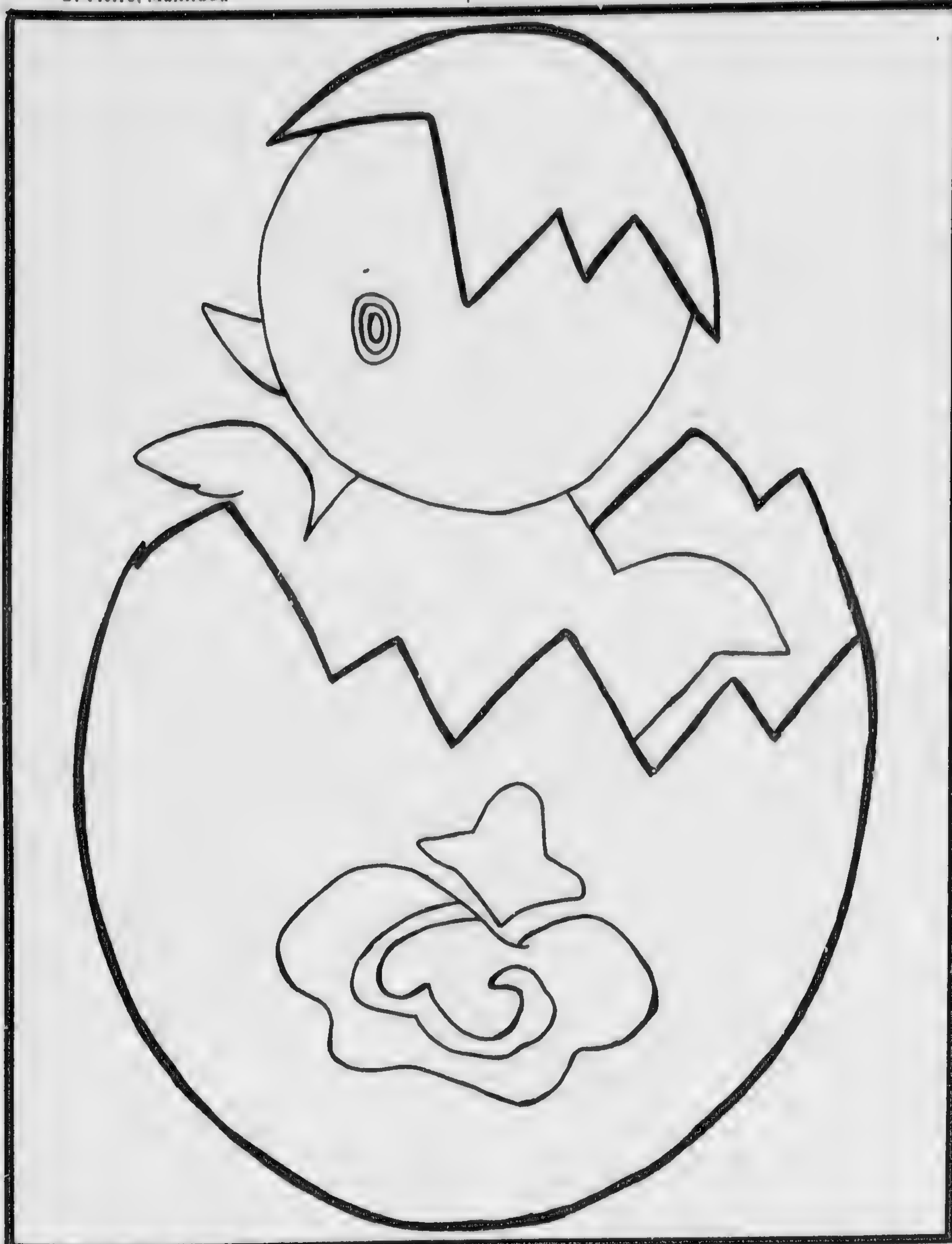
Colore et envoie-moi ton poussin avant le 1er avril.

A : Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre, Manitoba

NOM : ....

ADRESSE : ....

....



Grand MERCI aux élèves de la 4e année de St-Norbert et à leur institutrice pour leurs belles histoires: "Le voyage d'un flocon de neige!"

En voici quelques-unes :

PAUL LE FLOCON

J'ai six côtés et je suis blanc et ma maison se trouve dans les nuages. Je m'appelle Paul le flocon. Je fais mes bagages et je m'habille chaudement car je pars pour un long voyage vers la terre. Je voltige dans les airs, et je me balance dans le vide. Soudain j'aperçois un oiseau perché sur un arbre. Un énorme avion m'a presque frappé. Finalement me voilà rendu sur terre.

Paul, 4e année
St-Norbert, Man.

NEIGE D'ARGENT

Il y avait un flocon qui s'appelait Neige D'Argent. Elle était aussi brillante que l'argent et aussi brillante que la neige. Elle habitait sur la cime d'un arbre. Elle s'est préparée pour un gros voyage, mais dû attendre le vent. Quand celui-ci arriva, Neige D'Argent tourbillonnait là et planait ici. En voyage, elle rencontra sa cousine, Neige d'Or. Elles partirent ensemble. En route elles arrivèrent dans une grosse tempête. Elles tourbillonnaient partout et elles ne voyaient rien. Enfin ça s'est arrêté. Elles planaient dans une cour où il y avait des garçons qui lançaient des boules de neige. Ils les ont frappées beaucoup de fois. Neige d'Or s'est cassé un bras, mais elle était encore très belle. Enfin le vent les a laissées tomber. Neige D'Argent était très fâchée! Elles sont retombées à la même place où elles avaient commencé.

Nancy Dufort
St-Norbert, Man.

LES AVENTURES DU FLOCON DE NEIGE

Je suis Jeannette un petit flocon de neige. J'ai six pointes, et je ressemble à une étoile. Ma maison est dans les nuages. Quand il fait froid, une partie des nuages change en flocons de neige et commence à tomber sur la terre. Quand je tombe je tourbillonne, voltige, plane et zigzague. Je rencontre d'autres flocons de neige et des oiseaux qui s'en vont au sud. Quand je tombe sur quelque chose qui bouge, je suis heureux de prendre toutes sortes de promenades. Enfin je finis par arriver sur le sol où je peux enfin me reposer.

Leanne Lavack
St-Norbert, Man.

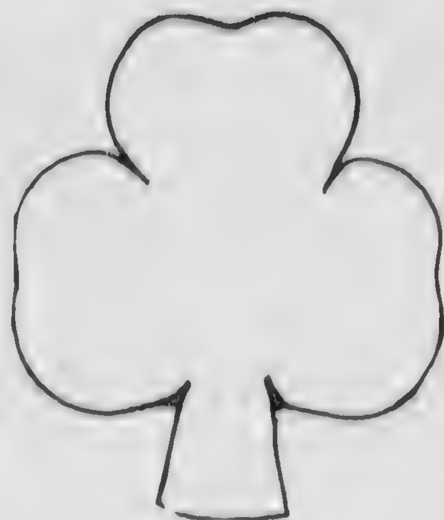
L'IRLANDE !!



Connaissez-vous l'Irlande, mes amis? C'est une grande île située à l'ouest de l'Angleterre. Le pays est divisé en deux parties: l'Irlande du Nord, l'Ulster et au sud, la République d'Irlande. Le patron des Irlandais est saint Patrice et le 17 mars est la fête nationale de l'Irlande. On raconte que c'est saint Patrice qui a fait disparaître tous les serpents et les crapauds de ce pays, il y a très longtemps. C'est une très belle légende conservée par le magnifique folklore de ce pays.

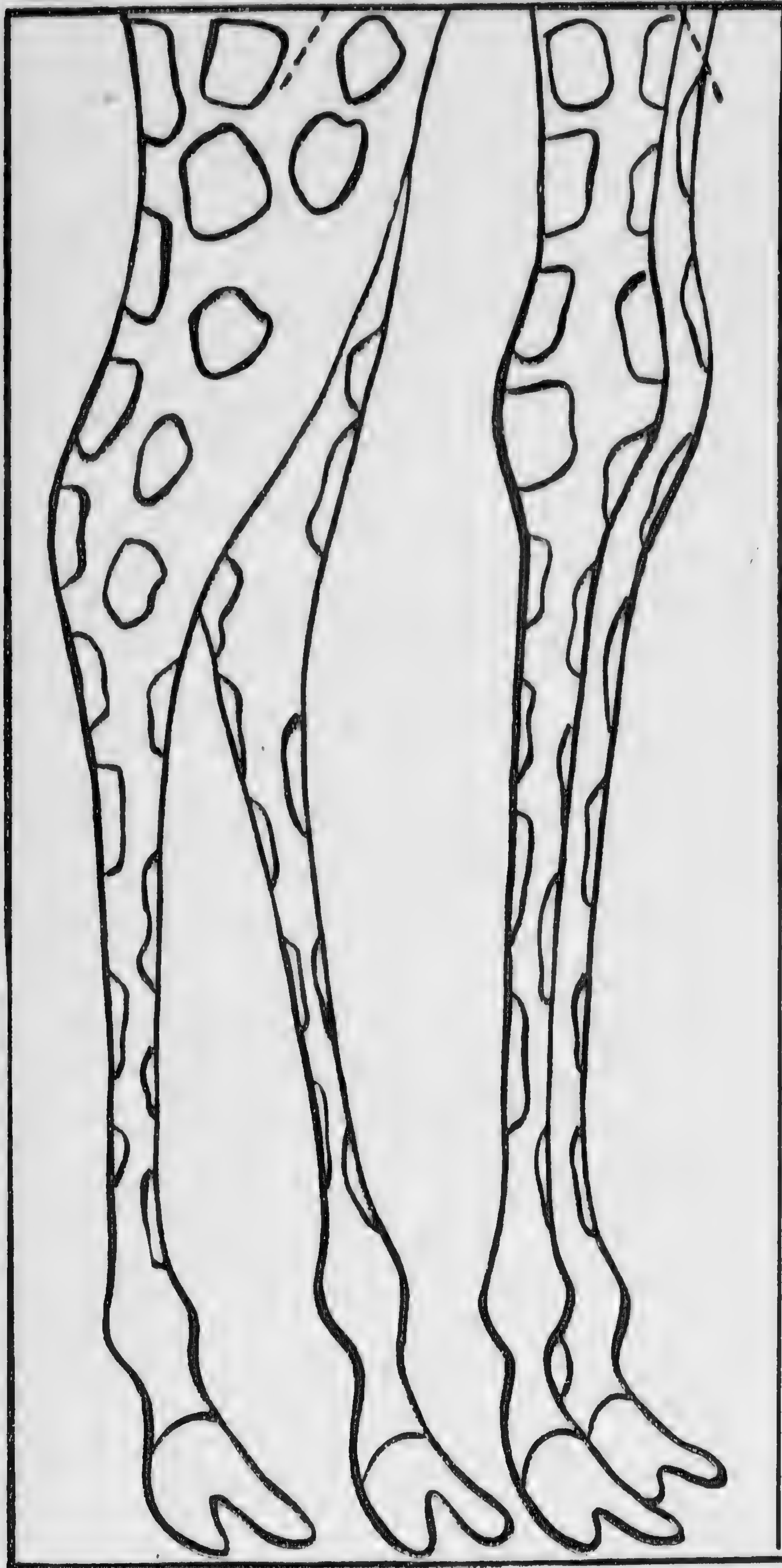
Il était une fois, en IRLANDE, un roi qui vivait dans un beau château. Ce roi était très ch_r_t_bl_, mais malheureusement il boitait. Or, un jour que le roi se promenait près d'un lac, il entendit quelqu'un qui criait: -A moi! Je vais me n_y_r! C'était un lutin. Aussitôt le roi vint à son s_c___s et le sauva. Qu'est-ce que je peux faire pour vous remercier, Maj__té, s'écria le lutin. Rien du tout, l_tin, cela m'a fait plaisir de te rendre s__v_c_, répondit le roi. Soudain, le lutin s'ap__ç__ que le roi boitait. Alors, il trouva un trèfle à 4 feuilles, l'effeuilla, tout en prononçant des mots my_t_r____. Croyez-le ou non, à l'instant m_m_ le roi cessa de boiter.

Le roi n'en croyait pas ses yeux et lorsqu'__ voulut rem__cier le lutin, celui-ci avait dispa__. Et l'on dit que c'est depuis ce temps-là que les Irl__d___croient à la chance qu'apporte le trèfle à quatre fe__ll__.



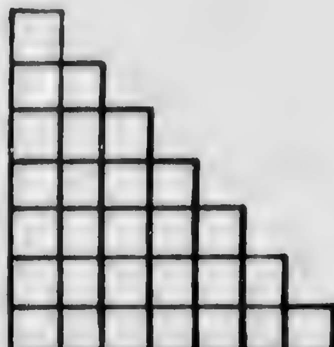
Le TRÈFLE emblème de l'Irlande. Pour la St-Patrice le 17 mars, tu peux tracer ce trèfle dans du papier vert, découpe-le et porte-le sur ton gilet.

Voici le 3e portrait — tu as bien conservé les deux premiers? Alors attend patiemment la semaine prochaine!



TOUJOURS LA MÊME INITIALE

La tienne
Accumulation d'objets
Qu'on doit payer au gouvernement
Récipient pour boire le thé
Aptitude pour bien réussir
Instrument de musique que l'on frappe en mesure



Rép.: Toujours la même initiale.

T
TA
TAS
TAXE
TASSE
TALENT
TAMBOUR

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2672 — René Dumesnil, La Broquerie, Man.
2673 — Ginette Fournier, La Broquerie, Man.
2674 — Norman Fournier, La Broquerie, Man.
2675 — Lucille Fournier, La Broquerie, Man.
2676 — Daniel Desrosiers, Ste-Anne, Man.
2677 — Michelle Dufault, Somerset, Man.
2678 — Marc Gagnon, Ste-Rose, Man.
2679 — Joël Lachiver, St-Georges, Man.
2680 — Jo-Anne Hochman, Winnipeg, Man.
2681 — Jean Genest, St-Claude, Man.
2682 — Daniel Gagné, St-Boniface, Man.

MEMBRE GAGNANT

No 2011 — Laurie-Léa Selby, 11 ans
Saint-Lazare, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________
____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: ________ Grade: ________

Assureurs



Objectif premier

Qu'y a-t-il de plus important que l'avenir de votre famille? Remettez les choses à leur place respective en traçant un programme d'assurance sérieux. Communiquez avec moi dès aujourd'hui.

Louis J. Carrière
1261, rue Main
Bur. : 589-4331
Rés. : 253-2381

La Métropolitaine 
ou l'avenir, c'est tout de suite

Avocats-Notaires

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
201 - 185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél. : 233-1426

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 25
185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942 0131
Résidence : 253 2564

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
– 942-5263 –

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Chiropractiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Penticton
R2J 1S9

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
101, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T1
Téléphone 247 2456

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257 2021
René André 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mecaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943 6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

TV-Radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

Divers

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

GUERTIN IMPLEMENT LTD
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 68, St-Vital 8, Man
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256 4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

on demande

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Gagnez $14,000 plus boni dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : H. R. Dick, président, Southwestern Petroleum, C.P. 789, Ft. Worth, Texas.

IL Y A UNE GRANDE DEMANDE
DE DEMOISELLES DE LANGUE FRANÇAISE
ÊTES-VOUS À FAIRE LE CHOIX
D'UNE CARRIÈRE?

CHOISISSEZ LA COIFFURE

La coiffure est une profession rémunératrice et distinguée ou vous pouvez acquérir une indépendance financière par votre propre travail ardu — mais votre succès dépend en grande partie de l'école que vous choisissez.

M. M. Pollock est fier de vous offrir 40 années d'expérience et un personnel composé d'instructeurs compétents qui vous attendent pour vous enseigner l'art de la coiffure et sa profession.

Ecrivez, appelez ou adressez-vous chez :

POLLOCK BEAUTY SCHOOLS
369, rue Colony, Wpg., et 118-10e rue, Brandon

Le Camp Notre-Dame demande

des candidats au niveau universitaire pour remplir le poste de Directeur-adjoint

LE CAMP DEMANDE AUSSI

des cuisinières de 30 ans ou plus et des aides-cuisinières pour les mois de juillet et août.

Si intéressé, faire demande le ou avant le 27 mars 1975 en composant 261-1308 après 8 heures du lundi au jeudi.

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE SEINE NO 14

invite des demandes pour le poste suivant au bureau d'administration à Ste-Anne:

Commis-dactylo bilingue capable d'assumer les responsabilités du travail général de bureau, en particulier dans le domaine de la comptabilité. Des études dans la tenue des livres et de l'expérience dans la comptabilité précise sont désirables. Entrée en fonction aussitôt que possible.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae avant le 26 mars à :

M. Roger Smith, sec.-trés.
Division Scolaire Rivière Seine No 14
C.P. 160
Ste-Anne, Man., R0A 1R0

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

26526 – Serveur(euse) service d'apparat, $2.50 plus pourboire de l'heure.
26518 – Dessinateur d'architecture, $400 à $500 par mois.
26500 – Représentant en chauffage et climatisation, $800 par mois.
26483 – Mécanicien de moteur Diesel, $3.25 à $3.50 de l'heure.
26451 – Aide-mécanicien d'automobile, $3.00 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Main-d'œuvre et Immigration

Centre de Main-d'œuvre du Canada — Manpower and Immigration

Canada Manpower Centre — 352 TACHE AVE., PHONE 985-4996

ON DEMANDE

Le Jardin d'enfants Ste-Famille
demande une institutrice expérimentée
pour septembre 1975. Enseignement en français pour enfants d'âge pré-scolaire.
Envoyer curriculum vitae au
Comité d'Education de la Société Franco Canadienne de Calgary, Alberta
T2R 0G9

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Division Scolaire de Winnipeg invite des candidatures aux postes suivants, pour septembre 1975 :

- programmes d'immersion: maternelle à la 7e année.
- spécialistes de français dans les écoles anglaises : maternelle à la 12e année.
- titulaires bilingues: maternelle à la 6e année.
- spécialistes de français pouvant enseigner une autre matière en français dans les écoles anglaises : 7e à la 12e année.

Le salaire selon la cédule est déterminé par les qualifications et l'expérience du candidat.

Demander une formule d'application en s'adressant à :

Assistant Superintendent
The Winnipeg School Division No.1
1577 Wall Street East
Winnipeg, Manitoba. R3E 2S5

COMMIS - DACTYLO BILINGUE

requis(e) par le

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

du Ministère de l'Education du Manitoba

SALAIRE : $5,868 – $7,488

FONCTIONS :

Cette position, responsable à l'administrateur du Bureau de l'Education française, comprend plusieurs responsabilités. Entre autres, maintenir un système de comptabilité, faire payer les factures, préparer des comptes rendus de dépenses, composer et/ou dactylographier la correspondance générale, des rapports, etc. (au dictaphone). Est également responsable de prendre des rendez-vous et d'organiser des réunions.

QUALIFICATIONS :

- 12e année
- minimum d'un an d'expérience dans un bureau
- la connaissance du français parlé et écrit est indispensable
- connaissances de base en comptabilité

Faire demande par écrit avant le 19 mars 1975

Bureau de l'Education Française
a/s Hubert Gauthier
411-1181, avenue Portage
WINNIPEG, Manitoba
R3G 0T3

(Tél. : 786-0391)

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Gagnez $14,000 plus boni dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : H. G. Dick, président, Southwestern Petroleum, C.P. 789, Ft. Worth, Texas.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
est à la recherche d'une
SECRÉTAIRE BILINGUE

FONCTIONS:

- dactylographie
- sténographie
- réception
- comptabilité
- classement
- courrier
- commandes
- travail général de bureau

QUALIFICATIONS:

- doit avoir une excellente maîtrise (orale et écrite) des deux langues officielles du pays.
- dactylographie – au moins 40 mots à la minute.
- doit être capable d'accomplir la plupart des fonctions ci-haut mentionnées.
- doit être conscientieuse, courtoise et d'humeur joviale.
- qualités de tolérance et de disponibilité absolument essentielles.
- expérience préférable, mais non essentielle.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- sept heures et demie par jour; cinq jours par semaine.
- salaire – excellent, mais à négocier.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 1er avril 1975.

Faites parvenir votre curriculum vitae et tout détail pertinent, avant le 15 mars à :

Norman A. Dupasquier
Directeur-général
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA
demande deux
CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS :

1) Agent de développement pédagogique

Dans le cadre du programme de développement de l'éducation française, comme agent de développement pédagogique au primaire et à l'élémentaire; agir comme personne ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des commissions scolaires; autres responsabilités telles qu'assignées.

2) Agent de développement des programmes d'études

Participer à l'élaboration d'objectifs d'ensemble et des objectifs particuliers des différents programmes d'études français; voir à l'évaluation, à la préparation, au développement et à l'implantation de programmes d'études français, soit de la première à la sixième année, soit de la septième à la douzième année; collaborer avec les consultants dans le domaine des programmes d'études; agir comme personne ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des commissions scolaires; autres responsabilités telles qu'assignées.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Diplôme universitaire avec études avancées en Education; connaissance approfondie des principes et des méthodes pédagogiques ainsi que leurs problèmes particuliers; de préférence, une expérience d'enseignements et de préparation de programmes d'études. Ce concours est ouvert également aux femmes et aux hommes.

TRAITEMENT :

A négocier, selon les qualifications et l'expérience.

DURÉE :

Contrat d'un an renouvelable.

ENTRÉE EN FONCTIONS :

Selon la disponibilité des personnes intéressées.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 21 mars 1975, au :

Bureau de l'Education Française
Ministère de l'Education,
411-1181, avenue Portage,
WINNIPEG, MANITOBA
R3G 0T3

Tél. : 786-0391

ON DEMANDE

Une personne intéressée à combler les fonctions de directeur général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

FONCTIONS :

responsable de l'administration de l'Association y inclus le personnel et le secrétariat.

QUALIFICATIONS :

expérience et compétence dans l'administration et la promotion de la langue et de la culture.

SALAIRE :

excellent, mais à négocier selon les qualifications et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION : avril 1975

Adressez les candidatures avec curriculum vitae à :

Monsieur Albert Dubé
Président
Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan
2604, rue Central
REGINA, Saskatchewan, S4N 2N9

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE BOULET, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 avril, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de mars, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EMILE LEGRAS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, commis, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R2B 2A2, le ou avant le 20 avril 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de mars, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EDOUARD BERNARDIN, du village de St-François-Xavier, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, le ou avant le 18 avril 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de mars 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ERNEST JOSEPH GOEBEL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, magasinier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 10e jour d'avril, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de mars, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JULIETTE DEPRES, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Robert Dépres du même endroit, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 avril, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de mars, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MAURICE GISLAIN BEDORET, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, fermier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 2 avril 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de mars, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

à vendre

VENTE PRIVEE – STE-ANNE – MANITOBA – Bungalow âgé de 7 ans. 3 chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol. Garage attenant. Lot: 85 x 156. Composer: 422-5610.
48-445-51 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Maison mobile 1971 de 12' x 60'. 2 chambres à coucher. En très bon état. Composer: 424-5457.
49-450-51 C

NOUS VENDONS – Bouvillon soigné au grain, abattu et préparé dans abattoir, soumis à l'inspection gouvernementale. Livraison à domicile au prix de 70c la livre en quartier, ou de 80c la livre coupé et enveloppé. Appelez J.M. Fontaine: 1-646-2285.
48-443-49 C



personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

MUSIQUE DE DANSE SUR CASSETTE pour mariages et soirées sociales. Contactez Gerry Fréchette au 247-9797.
46-431-49 C

ON DEMANDE une personne possédant expérience dans le montage d'annonces et le travail de typographie sur machine à composer électronique. Doit aussi avoir une connaissance du collage des articles. Faire demande, en mentionnant expérience et deux références, à : Virden Empire-Advance, Virden, Man.

POSSEDEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE – Devenez un homme consacré à la musique. Cette entreprise toujours grandissante vous offre une chance illimitée. Ca vous intéresse? Appelez, à frais virés, Killarney 523-8224 (le soir), Boissevain 534-6380.

ON DEMANDE - Mécanicien d'automobile à plein temps. Endroit de travail: sud-ouest du Manitoba. Bonnes conditions de travail. Ecrire à: C.P. "D", a/s Deloraine Times & Star, Deloraine, Manitoba.

NOUS PAYONS NOS IMPOTS et avons droit de demander un deuxième poste de radio de langue française pour Saint-Boniface, le plus grand centre francophone au Canada, hors du Québec. Ecrivez au Secrétaire d'Etat à Ottawa.
48-448-8 C

à louer

Garçonnière (bachelor suite) au 565 Des Meurons. Réchaud et réfrigérateur. Pour homme. Composer : 269-4680.
49-453-JNO

A LOUER – Chambre avec pension pour jeune homme ou jeune fille. Libre. Composer : 233-5629.
49-455-JNO

St-Boniface Centre – Logis de 5 pièces dans duplex moderne. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. Facilité de lavage. Stationnement dans garage. Chauffage et eau payés. Libre: 1er mai. Composer: 233-1553 après 5 heures.
49-454-50 C

agents d'immeubles

Vous pouvez encore vous procurer du terrain public GRATIS!

Government Land Digest
C.P. 2217
Norman, Oklahoma 73069

PARC WINDSOR

Bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L, avec tapis mur à mur. Cave à la grandeur avec salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire. Grand lot boisé.

ST-BONIFACE

Duplex de 11 ans · 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 5 pièces, 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage séparé. Grand lot avec beaucoup d'arbres. Près de toutes commodités.

Pour plus de renseignements appelez J.R. Poirier 284-7750 le jour, 474-2177 le soir.

N.H. ALLAN & COMPANY
270 Lilac, Winnipeg

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

STE-ANNE-DES-CHENES — 24 milles de la ville sur chemin Landmark. Maison moderne de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Terrain de 4 1/2 acres sur rivière Seine. Partiellement boisé. Garage double. Patio couvert. Plusieurs autres bâtiments.

STE-AGATHE — Jolie maison moderne de 1 an. 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 plomberies, salle de récréation, foyer, draperies, tapis mur à mur. Garage attenant. Grand terrain. Possession immédiate.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

La vie à la campagne est agréable

Woodlawn Realty

**Résidentiel *Commercial *Fermes *Estimations*

Maisons disponibles dans plusieurs localités

CLAUDETTE PERRIN
Région de Ste-Anne



303, rue Main
Steinbach, Man.
Bur. : 326-6491
Rés. : 422-5285
(Ste-Anne)

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Grand duplex. Logis de 6 et 5 pièces. Très bon revenu. Localité idéale. Comptant requis très minime.

ST-VITAL — Bonne grande maison de 3 ch. à c. Portique, garage, soubassement à la grandeur. On demande $17,900.

ST-BONIFACE — Lot: 50 x 122. Idéal pour nouvelle maison, etc.

ST-VITAL — Lot: 50 x 220 près ch. Ste-Marie.

Paul Fournier: 256-1520 Paul Gagnon: 256-6538

ST-NORBERT

Magasin de quincaillerie et d'accessoires. Chiffre d'affaires de $150,000 par année. Grand logis complètement moderne au 2e. Bonne bâtisse solide en brique et avec sous-sol complet. Idéal pour couple. On demande $45,000 y compris l'aménagement et les appareils. Marchandise extra. Vendrait ou échangerait pour terrain de ferme. Appelez Pierre Pineau: 256-6000, ou J.L. MacDonald: 452-4346.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements de 9 logis toujours loués. En très bon état. Appelez Pierre Pineau: 256-6000.

Alexander Agencies : 284-5390

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG

ST-NORBERT 2 ETAGES RUE LANDRY

Grande maison de famille de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Beaucoup d'armoires en acajou avec évier double en acier inoxydable. Sous-sol fini. Tapis mur à mur partout. Garage attenant.

RUE ST-PIERRE SEULEMENT $34,900

Près école et toutes commodités. Bungalow de 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage.

PARC LA SALLE COMPLETEMENT MEUBLE

Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur partout. Ceci est un très bon achat parce qu'il comprend un ameublement complet tout neuf: poêle, réfrégirateur, machine à laver la vaisselle couleur de cuivre, monilier de chambre à coucher, mobilier de salon, etc.

LORETTE — MAN. 11 MILLES DE LA VILLE

1,250 pieds carrés. 3 chambres à coucher. Garage double attenant. Grand lot. Maison toute neuve près de l'école.

Pour celles-ci ou autres propriétés de valeur — acheter ou vendre, veuillez appelez Mme Forest — Bur.: 247-8824; Rés.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY

SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577, RUE DES MEURONS
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
MOBILE 0 JL-62569



BLOCK BROS. REALTY

**842, ch. Ste-Marie
St-Boniface 257-2547**

ST-BONIFACE — Prix réduit à $16,900 pour cette maison assez ancienne de 2 ch. à c. avec sous-sol partiel. Bien entretenue. Garage.

VOYEZ A LORETTE cette belle maison toute neuve de 1,200 pieds carrés, garage double isolé, tapis mur à mur, laveuse à vaisselle encastrée dans belles armoires, 2 salles de bain, etc.

ST-VITAL — Un an. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine avec armoires en érable et évier double en acier inoxydable. Sous-sol complet.

Pour plus de renseignements
appelez Gilbert ou Georgette Bauche
257-2756



SOUTHDALE

Ce bungalow de 1,500 pieds carrés est construit pour votre confort. Quelques-unes de ces caractéristiques sont sa salle à manger conventionnelle, sa grande cuisine, son salon spacieux, avec foyer ouvert, ses quatre chambres à coucher avec salle de bains de 2 pièces donnant sur chambre des maîtres. Pour visiter appeler Roger Robidoux.



ST-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Garage. Tout près des écoles. Près autobus. Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN
Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT
Rés. : 253-1060
Roger ROBIDOUX
Rés.: 257-0905
Albert GAUTHIER
Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE
Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER
Rés.: 256-2322



NORWOOD 65 HILL

Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Belle cuisine nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Garage. Joli patio. Sur grand lot de 50 pieds. Appelez Nap ou Bernice.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Beau bungalow de 3 ch. à c. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Salle à manger. Gar.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Joli bungalow de 2 ch. à c. Soubassement complet. Tapis mur à mur. Gar.

NORWOOD

Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-VITAL — MAGER DRIVE

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

PARC WINDSOR

Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c. Soubassement complet. En parfait état. Tout près écoles.



RUE DUMOULIN

Bungalow de 3 ch. à c. Belle grande cuisine. Salle de récréation au soubassement. Modernisé. Bien propre. En très bon état. Gar.

METRO AGENCIES LTD.

Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



PARC WINDSOR — Rue Duluth — Construit sur commande avec beau bois d'acajou — Salle à manger avec armoire à vaisselle — Cave complètement finie — Foyer au gaz — Garage.

DUPLEX COTE A COTE à St-Boniface — N'a que 7 ans — En excellent état — Redécoré en 1974 — Prix : $44,000.

315 ACRES A STE-ANNE sur no 501 — avec bungalow de 4 ans — étable — bonne eau — Idéal pour ferme laitière ou élevage.



NORWOOD FLATS — 2 chambres à coucher — 900 pieds carrés — Très bon état — Possession: 1er juillet — Hypothèque de 9 1/2 p.c. — $138.00 P.I.T.

STE-ANNE — MAN. — Triplex — 4 chambres à coucher — âgé de 2 ans — 2 salles de bains — Garage attenant — Situé près de toutes commodités sur un lot de 70 x 150.

NORWOOD — 3 chambres à coucher — salle à manger — salle de récréation — garage — $2,500 comptant.

LOTS A VENDRE — $3,300 à $5,500 — La Salle — Ile-des-Chênes — Lorette et St-Adolphe.

Jeanne D'Auteuil 247-2129
Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD. 247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



ST-BONIFACE $19,900

Bungalow de 2 ch. à c. en bon état — Garage — Nouveau toit — Pour visiter appelez Aimé Fillion.

ST-VITAL $24,500

Bungalow de 950 pieds carrés — 2 ch. à c. — grandes cuisine et ch. à c. — Lot 50 x 110 — Soubassement 3/4 — Pour visiter appelez Aimé Fillion.

ST-BONIFACE $18,900

Maison de 3 ch. à c. — grande cuisine — cave complète — Appelez Aimé Fillion.

LORETTE — Lots de différentes grandeurs à vendre — Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion.

PRES HOPITAL CONCORDIA — Jolie maison de 3 ch. à c. avec grande cuisine et cave finie — 2 salles de bains — $28,500 — Appelez Mme Guenette.

LORETTE — MANITOBA — Maison neuve de 3 ch. à c. — 2 salles de bains — grande cuisine — grand lot — garage attenant — Située près de l'école — Appelez Mme Danis ou M. Fillion.

PRES PRECIEUX-SANG — Maison de 4 ch. à c. — Garage — $1,000 comptant et balance — Appelez Mme Guenette ou Mme Danis.

BUNGALOW MODERNE VACANT — 4 pièces — Décoré à la moderne avec tapis Shag — armoires neuves — nouveau service d'électricité — etc. — etc. — Pour $19,500 que voulez-vous de plus — Appelez Mme Guenette ou M. Fillion ou Mme Danis pour possession immédiate.

IMMEUBLE DE QUATRE APPARTEMENTS A ST-BONIFACE pour $39,500 — Appelez-nous pour détails — Hypothèque à 8 p.c. — Mme Danis ou M. Fillion.

Aline-R. DANIS Rés. : 253-2102
Ada GUENETTE Rés. : 247-5903
Mel McLENNAN Rés. : 452-5478
Aimé FILLION Rés. : 256-4762

suite de la page 1

siles entièrement en acier pour qu'ils ne soient brisés; ou des douches où le mélange d'eau chaude et froide est contrôlé automatiquement.

Quant à la surprotection sociale, M. Feld insiste qu'il faut laisser aux gens "la liberté de prendre des risques" pour qu'ils puissent découvrir leur potentiel et s'épanouir; même dans les exercices quotidiens les plus simples tel que se verser un verre de lait et remplir soi-même sa propre assiette aux repas.

"Vous pouvez toujours vous occuper de verser le verre de lait pour l'individu, mais alors il n'apprendra jamais à le faire lui-même", dit M. Feld; même dans un Atelier, on peut craindre qu'un handicapé qui manie une scie se fasse mal à un doigt; mais laissez-le au moins essayer pour qu'il puisse apprendre."

Au sujet des résidences pour handicapés mentaux, Laurent Desjardins a également annoncé la semaine dernière que son gouvernement défrayerait à 100 pour cent opérationnel de ces résidences à Winnipeg, Altona, Boissevain, Morden, Selkirk, Steinbach, Swan River, Virden et Winkler. Chaque résidence accommode de 8 à 12 personnes qui vivent en compagnie de un ou deux "parents nourriciers". Viennent à ces résidences des personnes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas vivre dans leurs familles, ou encore des gens qui sortent de l'institution de Portage-la-Prairie (des 1,000 personnes qui y sont actuellement, environ 600 seulement aurait besoin d'y rester pour soins intensifs).

PREMIER RAPPORT ANNUEL

Marie Maynard, dans son rapport annuel de gérante de l'Atelier Rivière Rouge, a indiqué à l'assemblée annuelle que depuis février 1974, 19 travailleurs ont été admis à l'Atelier. Actuellement, il y en a 14. Quant aux travaux accomplis, des contrats furent obtenus de sept différentes compagnies, rapportant $1,600.00; un autre $350.00 fut réalisé par la vente de produits fabriqués à l'Atelier. Mme Maynard a précisé que, selon une décision du Conseil des directeurs, l'Atelier devait s'auto-financer sur les points suivants; allocation bi-mensuelle aux travailleurs; téléphone; chauffage; matériaux.

Les travailleurs doivent recevoir une allocation minimum de $5.00 par mois, pouvant aller à un maximum de $30.00; une allocation plus élevée voudrait dire la perte de l'allocation sociale versée aux travailleurs et à leurs parents/parents-nourriciers.

La gérante de l'Atelier Rivière-Rouge était heureuse de souligner l'aide de douze personnes bénévoles au courant de l'année. L'Atelier a également bénéficié de trois octrois; STEP '74 a permis l'embauche de 7 étudiants durant les mois de l'été; par le programme d'échange Jeunesse Canada/Monde, 5 étudiants du Honduras et du Canada ont passé six semaines à l'Atelier au début de l'hiver; et finalement un octroi PIL de $8,220.00 a permis l'embauche d'un ouvrier de décembre à février, ainsi que de deux instructeurs de décembre à juin 1975.

Côté activités sociales, "trop limitées à cause du manque de fonds", Mme Maynard a rappelé les sorties aux Olympiques spéciales à Winnipeg; le pique-nique annuel avec l'école de Portage à la plage de St-Malo, et le camp d'été de deux semaines à Beauséjour.

Ajoutons que récemment les gens de l'Atelier se sont rendus à St-Boniface pour y passer une journée au Festival du Voyageur.

Pour sa part, le président de la filiale Rouge de l'ACDM, M. Edouard Dubois a dit que l'Atelier était "très fortuné d'avoir des directeurs représentatifs de la région de Ste-Agathe, St-Pierre et St-Malo". Il a aussi signalé qu'il faudrait absolument trouver de l'aide pour la gérante de l'Atelier, une fois le projet PIL terminé et les deux instructeurs partis.

ÉLECTIONS

Il y avait élections de nouveaux directeurs à l'assemblée annuelle, et cinq noms étaient en lisse pour remplacer V. Marcotte, Lucine Lambert, et Alice Hébert. Pierre Laroche, Marcel Colette furent élus, et Alice Hébert réélue; ils rejoignent les six autres directeurs sur le Conseil, Edouard Dubois (président), Jeanne Vinet (secrétaire), Norbert Gagnon (trésorier), Gérard Gosselin (conseiller), Angèle Proulx et Richard Dorge.

Peter Klamut, responsable des services communautaires pour le Sud-Est du Manitoba, était également présent à la réunion, et il y annonçait que sa région bénéficierait dès le mois d'avril des services d'un psychiatre qui prend résidence à Steinbach.

H. P.

* * * * *

Antoine, 5 ans, : "Dis maman, tu me donnes une brosse à dents pour que je me peigne les dents!"